

Iftar	
Oran	19h28
Alger	19h12
Constantine	18h58
Imsak	
Oran	05h15
Alger	04h57
Constantine	04h44

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

PUBLICITÉ ENVAHISANTE Six chaînes télé mises en demeure

Lire l'article de A. Z. page 3



HADJ
Le CPA lance un crédit sans intérêts au profit des pèlerins p. 3

VIGNETTE AUTOMOBILE
Le délai d'acquittement prolongé jusqu'au 30 avril p. 3

LE MINISTRE DE L'EDUCATION

Un nouveau cahier des charges pour les écoles privées p. 4



AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA
Le massacre continue

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



LE FOOTBALL ALGÉRIEN EN DEUIL

Habib Benmimoun n'est plus

Lire l'article de M. Z. page 11

FRANCE
L'Assemblée nationale condamne le «massacre» d'Algériens le 17 octobre 1961 à Paris p. 5

AÏD EL-FITR
Les bureaux de poste ouverts la nuit à partir de demain p. 3

Agression sioniste contre Ghaza Le massacre continue

Au 175^e jour de l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes du génocide israélien a atteint 32.623 martyrs et 75.092 blessés, a annoncé vendredi le ministère de la Santé de l'enclave. La même source a indiqué que ce bilan comprend les victimes des 7 massacres commis par l'armée israélienne au cours des précédentes 24 heures, faisant 71 martyrs et 112 blessés.



Mohamed Mehdi

Dès les premières heures de la journée de vendredi, l'armée sioniste a commis plusieurs massacres, faisant des dizaines de martyrs et de blessés dans des bombardements aériens et d'artillerie, visant différentes zones de l'enclave, ainsi que des tirs de snipers, tandis que se déroulaient de violents combats entre la résistance palestinienne et les troupes israéliennes dans plusieurs régions du nord au sud de Ghaza.

L'armée d'occupation a bombardé la mosquée Saad Ibn Abi Waqqas, dans le camp de réfugiés de Jabalia, au nord de Ghaza, faisant au moins 2 blessés, a rapporté un correspondant d'Al Jazeera, ajoutant qu'un raid israélien avait également visé vendredi le camp de Nuseirat, dans le centre de l'enclave.

Le camp de réfugiés Al Maghazi, toujours dans le centre de Ghaza, a été également visé hier, faisant au moins 8 martyrs et plusieurs blessés, et des personnes sont encore portées disparues sous les décombres, indique la même source.

A Khan Younes, dans le sud de l'enclave, des bombardements aériens et d'artillerie ont visé les zones nord de la ville.

Alors que le complexe médical Al-Shifa continue d'être assiégé pour le 12^e jour consécutif, l'armée sioniste bombarde les environs de cet hôpital. Un correspondant d'Al Jazeera a indiqué, hier, que des véhicules blindés israéliens ont bombardé plusieurs maisons à proximité du complexe médical d'Al-Shifa, à l'ouest de la ville de Ghaza, provoquant d'im-

menses incendies. Le journaliste a précisé que les bombardements israéliens visaient particulièrement le quartier d'Al-Rimal où se déroulent également d'intenses combats.

Selon la même source, le bombardement d'un bâtiment de la rue Al Wahda, à proximité du complexe Al-Shifa, a fait 10 martyrs et plusieurs blessés. Al Jazeera a également annoncé le martyr du journaliste Mohamed Abu Sakhil, de la radio locale Al-Quds, qui a été tué par les balles des forces d'occupation à proximité de l'hôpital Al-Shifa.

Ce crime porte à 137 le nombre de journalistes martyrs victimes des crimes sionistes depuis le début de la guerre contre Ghaza.

L'est de la ville de Ghaza a été également soumis, vendredi, à d'intenses bombardements israéliens, faisant plusieurs martyrs et des blessés dans le ciblage d'un rassemblement de citoyens dans la zone de passage de Karni, ainsi que 8 martyrs, dont 5 enfants et 2 femmes, dans un bombardement visant une voiture dans la rue Salah al-Din, rapporte un correspondant d'Al Jazeera.

Le quartier Al-Shuja'a, à l'est de la ville de Ghaza, a été également visé par une série de raids aériens de l'occupation israélienne. Un des bombardements, qui a ciblé un centre sportif abritant des personnes déplacées, a fait 15 martyrs, dont des femmes et des enfants, ainsi que plusieurs blessés, selon des informations recueillies par Al Jazeera auprès de l'hôpital baptiste al-Ahli.

A Al-Shuja'a également, l'armée d'occupation a commis un autre massacre en «ciblant une force de

Arrivée en Algérie de 45 enfants palestiniens et 6 Algériens blessés

Quarante-cinq (45) enfants palestiniens et six (6) Algériens blessés ainsi que leurs accompagnateurs sont arrivés, jeudi soir à la base aérienne de Boufarik (Bled), en provenance de l'aéroport du Caire (Egypte), à bord de deux avions médicalisés des forces aériennes algériennes, pour leur prise en

charge au niveau des hôpitaux militaires et cercles de l'Armée en Algérie, et ce en exécution de l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ces enfants blessés ont été accueillis par une délégation ministérielle composée du ministre de la Santé, Abdelhak Saini, de la minis-

tre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, et du ministre des Moudjahidines et des Ayant-droits, Laid Rebiga, ainsi que de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, et de la présidente du Croissant Rouge algérien (CRA), Mme Ibtissam Hamlaoui.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Un autre petit pas

L'adoption par l'Assemblée nationale française, jeudi 28 mars, d'une résolution reconnaissant et condamnant le «massacre des Algériens du 17 octobre 1961 à Paris» est un pas vers la réconciliation des mémoires. Rappelons-nous dans ce contexte que, pour une première, le président Macron avait fait ce «petit pas», le 17 octobre 2021, dans le cadre de l'apaisement des mémoires, en participant à une cérémonie en mémoire des victimes à Colombes (Hauts-de-Seine) au pied du pont de Bezons, où furent repêchés plusieurs corps d'Algériens jetés dans les eaux glacées de la Seine. Quelques élus locaux, des représentants associatifs et cinq enfants et petits-enfants des victimes de ce déchaînement de violences policières jamais vécu en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine, selon des historiens, contre des Algériens qui ont investi la rue pour protester de manière pacifique contre la mise en place d'un couvre-feu appliquée aux seuls «Français musulmans d'Algérie», la cérémonie n'a pas manqué de déclencher des critiques acerbes de l'extrême droite. Contraignant Macron au recul, et ne plus y participer dans les années qui suivirent, en 2022 et 2023. Avant de revenir en 2024 et faire passer à l'Assemblée nationale une résolution reconnaissant et condamnant le «massacre des Algériens du 17 octobre 1961 à Paris». Certains demandent au président Macron d'aller plus loin encore, vers une re-

connaissance du 'Mensonge d'Etat' et du 'Crime d'Etat' dans cette histoire d'une nuit à Paris, qui a dévoilé le visage hideux de la France coloniale. 12.000 personnes ont été arrêtées durant cette nuit des horreurs, et jusqu'à 200 morts ont été déplorés, alors que les bilans officiels de l'époque, et même longtemps après, ont minimisé, voire ignoré, l'ampleur de la tragédie du 17 octobre 1961. C'est là que ressort en clair le 'Mensonge d'Etat', qu'on n'a pas encore reconnu et condamné tout comme la reconnaissance du Crime d'Etat qui en découle. Sans valeur contrignante pour l'exécutif, mais à forte valeur symbolique, le texte de la résolution qui «condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens commise sous l'autorité du préfet de police, Maurice Papon, le 17 octobre 1961», souhaite, en outre, »l'inscription d'une journée de commémoration du massacre» à l'agenda des journées officielles et des cérémonies nationales. Mais, comme l'a suggéré le ministre délégué du gouvernement français, Dominique Faure, cela devrait attendre l'aboutissement du travail de la Commission mixte d'historiens indépendants, algériens et français, dont la création a été décidée dans le sillage de la visite du président Macron en Algérie, en août 2022. Sera-t-il à la hauteur des espoirs, ce travail qui se penche sur les 132 ans de la période coloniale pour nous donner un livre d'Histoire ouvert sur la vérité ?

police» faisant au moins «17 martyrs dont un officier», a déclaré hier le bureau des médias du gouvernement à Ghaza.

Dans la ville d'Al-Zahra, au centre de la bande de Ghaza, un bombardement a fait 5 martyrs et des blessés, a rapporté aussi un correspondant d'Al Jazeera.

Au nord de Rafah, un bombardement aérien contre un immeuble résidentiel à Haï al-Nasr, a fait 12 martyrs et plusieurs blessés tôt dans la matinée de vendredi, a indiqué Al Jazeera. Le correspondant de la chaîne qatarie a déclaré avoir aperçu plusieurs enfants parmi les blessés qui ont été transférés vers l'hôpital européen de Khan Younes.

LA CIJ ORDONNE À ISRAËL DE COOPÉRER AVEC L'UNRWA

Dans la nouvelle ordonnance, «à caractère obligatoire», émise le jeudi 28 mars 2024, par la Cour internationale de justice (CIJ), l'organe judiciaire principal de l'ONU, Israël est appelé à «prendre toutes les mesures nécessaires et effectives» pour assurer que l'aide humanitaire arrive de «toute urgence» aux «Palestiniens de la bande de Ghaza». Cette nouvelle ordonnance intervient après «la demande du 6 mars 2024 par laquelle l'Afrique du Sud l'a priée d'indiquer des mesures conservatoires

additionnelles». Ainsi, la CIJ considère que depuis l'ordonnance du 26 janvier 2024, «les conditions désastreuses dans lesquelles vivent les Palestiniens de la bande de Ghaza se sont encore détériorées» et qu'il ne s'agit plus de «risque de famine» mais d'une «famine qui s'installe».

L'ordonnance de jeudi stipule qu'Israël «doit prendre toutes les mesures nécessaires et effectives pour veiller sans délai, en étroite coopération avec l'Organisation des Nations unies», pour assurer la fourniture, «sans restriction et à grande échelle», par «toutes les parties intéressées» des «services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence, notamment la nourriture, l'eau, l'électricité, le combustible, les abris, les vêtements, les produits et installations d'hygiène et d'assainissement, ainsi que le matériel et les soins médicaux, aux Palestiniens de l'ensemble de la bande de Ghaza». Pour ce faire, l'ordonnance exige de l'occupation sioniste d'accroître «la capacité et le nombre des points de passage terrestres et en maintenant ceux-ci ouverts aussi longtemps que nécessaire».

L'occupation doit également «veiller, avec effet immédiat, à ce que son armée ne commette pas d'actes constituant une violation de l'un quelconque des droits des Palestiniens de Ghaza en tant que groupe protégé en vertu de la convention

pour la prévention et la répression du crime de génocide, y compris en empêchant, d'une quelconque façon, la livraison d'aide humanitaire requise de toute urgence».

L'ordonnance de la CIJ exige aussi d'Israël de soumettre à la Cour, dans un délai d'un mois, «un rapport sur l'ensemble des mesures qu'il aura prises pour donner effet à cette ordonnance».

Commentant l'ordonnance de la CIJ, le chef de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déclaré que la décision prise jeudi était «un rappel brutal que la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Ghaza est causée par l'homme et qu'elle s'aggrave».

«L'ordre appelle l'Etat d'Israël à coopérer avec les Nations unies pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence à Ghaza», a ajouté Lazzarini, précisant que la coopération signifiait qu'Israël devait revenir sur sa décision de ne plus coopérer avec l'agence et permettre à ses convois d'entrer à Ghaza.

«Une action audacieuse ne peut plus attendre», a déclaré le chef de l'UNRWA qui a appelé les gouvernements à faire pression sur Israël pour qu'il se conforme aux dispositions de la CIJ exigeant la distribution immédiate et sans entrave de l'aide afin d'éviter une famine imminente.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Publicité envahissante Six chaînes télé mises en demeure



A. Z.

Qui dit programmes TV du Ramadhan annonce un plan publicitaire conséquent qui va avec. Car, pratiquement tous les feuilletons, toutes les émissions et tout ce qui est imaginé, sont financés par les annonceurs qui, bien évidemment, exigent que leurs publicités passent au moment de la diffusion du feuilleton ou de la production qu'ils financent à coups de spots publicitaires.

Cela donne inévitablement une place dominante à la publicité dans ces programmes TV du Ramadhan, qui met les chaînes de télévision dans l'embarras face à une réglementation qui régule le volume horaire de la publicité.

D'habitude, les autorités se montraient tolérantes vis-à-vis de cette publicité envahissante des écrans durant le mois de Ramadhan, mais pas cette année.

Dans ce contexte, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a décidé de sanctionner six (6) chaînes de télévision privées pour non conformité du volume horaire des spots publicitaires diffusés aux dispositions des cahiers des charges imposés aux services de communication audiovisuelle, a indiqué jeudi un communiqué de l'Autorité. «Après avoir examiné le contenu diffusé sur les chaînes de télévision, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel a constaté la

non conformité du volume horaire des messages et spots publicitaires aux dispositions des cahiers des charges imposés aux services de communication audiovisuelle. Après avoir écouté les représentants des chaînes de télévision concernées au sujet de ces infractions, l'Autorité a décidé de sanctionner Echourouk TV, El Hayat, El Bilad, Ennahar TV, Samira TV et El Hedaf, lit-on dans le communiqué. «Les chaînes susmentionnées ont été officiellement mises en demeure, aujourd'hui, à l'effet de se conformer, dans un délai de 72 heures suivant la publication de la décision de l'Autorité, aux dispositions des articles 69 à 74 du décret exécutif 16-222 portant cahier des charges générales fixant les règles imposées à tout service de diffusion télévisuelle ou de diffusion sonore», selon la même source. L'ANIRA prévient encore, dans son communiqué, que «si elles ne se conforment pas aux mises en demeure dans les délais impartis, les chaînes concernées se verront infliger des amendes», se réservant le droit d'«ordonner la suspension intégrale ou partielle des programmes faisant l'objet d'infraction, conformément aux articles 76 et 77 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle». Difficile pour les chaînes TV concernées de se conformer aux mises en demeure de l'ANIRA sans perdre gros en révisant les contrats signés avec les annonceurs, s'ils veulent bien se montrer coopérants.

Aïd el-Fitr Les bureaux de poste ouverts la nuit à partir de demain

La majorité des bureaux de poste seront ouverts la nuit à partir de demain dimanche, en prévision de l'Aïd el Fitr, a annoncé, jeudi, l'entreprise Algérie Poste dans un communiqué.

«En prévision de la fête de l'Aïd el Fitr, Algérie Poste annonce l'ouverture, la nuit, de la majorité de ses bureaux durant les dix der-

Vignette automobile Le délai d'acquittement prolongé jusqu'au 30 avril

La Direction générale des impôts (DGI) a indiqué jeudi avoir prolongé jusqu'au 30 avril prochain le délai légal fixé pour s'acquitter de la vignette automobile. «La Direction générale des impôts porte à la connaissance

des propriétaires des véhicules de tourisme, des véhicules utilitaires et des véhicules de transport de voyageurs, n'ayant pas encore acquis la vignette automobile pour l'année 2024, que le délai légal fixé pour l'acquisition de cette vi-

gnette est prorogé jusqu'au mardi 30 avril 2024», précise la DGI dans un communiqué. La vignette automobile est disponible, dans toutes ses quotités, au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste, a assuré la direction.

Raïna Raïkoum Belkacem Ahcene-Djaballah Israélo-Sionistes, OAS: kif-kif (ii)

Depuis sa «création», l'entité sioniste dénommée «Israël» a commis, en Palesti-ne occupée, plus d'une dizaine de massacres de population sans que cela ne change quoi que ce soit, jusqu'ici, à la position des Etats qui la soutiennent, soit directement comme les USA, la France, le Royaume-Uni et le Maroc, entre autres, soit à travers les lobbies et autres groupes de pression, pour bien d'entre eux «invisibles» mais puissants, car tenant les cordons de la bourse internationale.

Un carnage qui choque le monde. Tout dernièrement, alors qu'une foule de milliers de Ghazaouis, menacés par la famine, attendait la distribution de l'aide humanitaire, les soldats israéliens ont ouvert le feu, tuant plus de 110 personnes et blessant près de 800 autres. Une boucherie certes dénoncée par de nombreux pays, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU, à la demande de l'Algérie, s'est réuni en urgence, à huis clos. Mais, bien sûr, et faut-il s'en étonner, les USA ont bloqué le projet de déclaration condamnant le carnage.

Le bilan des massacres des Palestiniens de Ghaza a dépassé les 32.000 morts et 71.000 blessés depuis le début de la guerre. Surtout des femmes (plus de 10.000) et des enfants et on devine aisément le pourquoi du choix de telles cibles. Il s'agit tout simplement d'éliminer toutes les racines régénératrices du peuple palestinien. Plus qu'un génocide, un hu.ma.ni.ci. de planifié.

En fait, l'entité sioniste dénommée Israël n'en est pas à sa première opération de large massacre de populations civiles sous prétexte que les résistants palestiniens y sont mêlés. Ce qui est un argument ridicule puisqu'il est répété déjà depuis des décennies et ce, malgré 229 résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu (+1 récemment). Depuis 1920, en matière de massacres délibérés, on en compte plusieurs pour les plus importants (tout en n'oubliant pas les massacres perpétrés quotidiennement en Cisjordanie occupée) : sous le mandat britannique, de 1920 à 1948 (pour accélérer l'établissement d'un Etat juif indé-

pendant), à Deir Yassin en 1948 (avec l'Irgoun, une milice d'extrême droite), en 1982 à Sabra et Chatila, en décembre 1987 lors de la première Intifada, en 2000 lors de la seconde Intifada, et aujourd'hui à Ghaza. L'objectif a toujours été clair.

Faire partir de leurs terres tous les Palestiniens et, en cas de résistance, les éliminer physiquement en commençant par les femmes et les enfants (comme cela a été dit clairement par leurs militaires et autres extrémistes ainsi que par leurs partisans en Europe, ces «pauvres blancs» -pour emprunter à Pierre Bourdieu- de la Politique et des Relations internationales à l'image de Enrico Macias, le chanteur débilo-sénélique, Habib Meyer, le député (?) franco-israélien dingo et le va-t-en-guerre Bernard Henri Lévy, tous racistes à la base). Beaucoup de similitudes avec ce qu'avaient voulu réussir en Algérie occupée, d'abord le «corps expéditionnaire», avec, entre autres, ses «enfumades», lors des premières années de l'occupation, puis, les miliciens pieds-noirs et les militaires en 1945 (45.000 tués en presque trois jours), puis, durant la guerre, avec les centres de regroupement et/ou de concentration ainsi qu'à travers les zones «interdites» puis brûlées au napalm (dont le 20 août 1955 avec ses 20.000 tués en quelques jours), puis juste avant l'indépendance avec l'OAS (dont Enrico Macias fut un membre actif) avec des centaines de tués dont beaucoup de femmes et d'enfants. Au total, depuis le début de la colonisation jusqu'à l'indépendance, plus de 5 millions de martyrs.

Les sionistes comme les ultras pieds-noirs, comme les nazis hitlériens, comme les partisans de l'apartheid en Afrique du Sud et en Namibie, comme les Américains au Vietnam et en Afghanistan, comme..., voulaient «tout», oubliant qu'il y a «ou rien!». Les uns ont tout perdu (et fait tout perdre), les autres perdront tout (et risquent même de faire tout perdre à bien des juifs du monde). C'est l'Histoire, sur le temps long, qui l'enseigne !

Hadj Le CPA lance un crédit sans intérêts au profit des pèlerins

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'un crédit sans intérêts au profit des pèlerins leur permettant de s'acquitter du coût financier du Hadj.

«Dans le cadre de l'organisation de la saison du hadj 2024, le Crédit populaire d'Algérie (CPA) réitère son engagement de répondre aux besoins de sa clientèle par le lancement du «Qard Hassen Hajji», permettant ainsi à nos chers pèlerins d'accomplir le cinquième pilier de l'islam en toute confiance», a précisé le CPA. Le crédit «Qard Hassen Hajji» est

sans intérêts et certifié conforme à la charia par le Comité national de la fatwa pour l'industrie de la finance Islamique, a ajouté le communiqué.

Il est destiné aux pèlerins remplaçant toutes les exigences légales et réglementaires établies par les autorités compétentes dans ce domaine, et ce en vue de renforcer leurs capacités financières et ainsi leur permettre de s'acquitter du coût financier du Hadj, selon la même source.

Le montant du crédit peut aller jusqu'à 300.000,00 DA, pour une durée de 27 mois dont 3 mois de

différé et il est destiné aux particuliers résidents, de nationalité algérienne, disposant d'un revenu régulier et dont l'âge est inférieur à 75 ans, a fait savoir également le communiqué. Par ailleurs, le CPA permet aussi aux enfants/conjoints du pèlerin de souscrire au «Qard Hassen Hajji» pour financer le pèlerinage du parent/conjoint. Pour bénéficier de ce crédit, le CPA a invité toutes les personnes intéressées de se rapprocher de l'agence CPA la plus proche de leurs lieux de résidence afin d'entamer les procédures d'octroi de crédit.

Nouvelles conditions pour la constitution des banques

Un nouveau règlement de la Banque d'Algérie a été promulgué au Journal officiel (JO) n° 18, fixant les conditions relatives à l'autorisation de constitution et à l'agrément de banque, d'établissement financier, d'ouverture de succursale de banque et d'établissement financier étranger.

Ce nouveau règlement, n° 24-01 daté du 6 février dernier, stipule que toute personne physique ou morale souhaitant constituer une banque ou un établissement financier et ouvrir une succursale de banque ou établissement financier étranger, doit adresser une demande d'autorisation au président du Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier constitutif relatif au projet envisagé.

Le Conseil monétaire et bancaire décide de l'opportunité d'accorder l'autorisation de constitution ou d'ouverture, sur la base de l'évaluation de la viabilité du projet au regard, notamment du descriptif du projet précisant le type d'établissement à créer et les principales motivations du choix de l'investissement permettant l'appréciation de sa faisabilité et de sa rentabilité globale, ainsi que son impact économique.

De plus, le Conseil étudie la présentation des fondateurs apporteurs de fonds, la place des principaux actionnaires dans leur pays d'origine, leur capacité financière, leur expérience et savoir-faire dans le domaine bancaire et financier, le cas échéant, y compris leur engagement formel à apporter leur soutien.

Le Conseil évalue aussi l'adéquation du projet de statuts pour les banques et les établissements finan-

ciers et la forme juridique prévus avec la législation et la réglementation en vigueur ainsi que l'étude technico-économique, les informations financières, la stratégie envisagée, le plan à moyen et long terme ainsi que le programme d'activité sur cinq ans.

Selon le nouveau règlement, le requérant doit également, fournir un document descriptif retracant ses projections de conformité aux dispositifs légal et réglementaire régissant le système d'information et de reporting, le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques associés à l'activité, le dispositif comptable, le dispositif prudentiel, le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la liste des principaux dirigeants ainsi que la politique de confidentialité, de protection des données, des fonds et des valeurs.

Par la suite, le Conseil monétaire et bancaire se prononce, sur l'autorisation de constitution par décision, notifiée au requérant par le secrétaire général du Conseil monétaire et bancaire, pouvant être assortie de conditions spéciales, d'obligations ou de recommandations.

Après l'obtention de l'autorisation de constitution, le requérant doit adresser une demande d'agrément au gouverneur de la Banque d'Algérie, au plus tard, 12 mois, à compter de la date de notification de l'autorisation.

La demande d'agrément doit, également, comprendre un dossier constitué en vue de l'agrément des dirigeants et de l'habilitation des cadres responsables, désignés aux fins de la détermination effective de l'orientation de l'activité, de son contrôle et de la gestion de l'entité demandée être créée.

Une mission d'inspection est diligentée par les services concernés de la Banque d'Algérie, à l'effet de s'assurer que les moyens humains et matériels nécessaires à l'entrée en activité de l'entité considérée, sont réunis. Par ailleurs, le même numéro du JO comprend le règlement n° 24-02 daté du 6 février 2024 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie. Ainsi, le capital minimum des banques et des banques d'affaires a été fixé à 20 milliards de dinars, celui des banques numériques à 10 milliards de dinars, pour les entreprises financières à 6,5 milliards de dinars, selon le texte soulignant qu'il est nécessaire de libérer le montant minimum du capital totalement en numéraire avant la présentation de la demande d'agrément.

Industries chimiques Développer la filière

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a mis en avant, jeudi à Alger, la stratégie de son secteur pour le développement de la filière des industries chimiques en vue de répondre aux besoins nationaux et internationaux et de réduire la facture d'importation des produits chimiques de base, assurant que l'Algérie possède tous les atouts pour développer cette industrie.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par son président, M. Salah Goudjil, en présence de membres du Gouvernement, et en réponse à la question du sénateur Fouad Sebouata (parti du Front de libération nationale) sur la feuille de route du ministère pour asseoir une industrie chimique et pétrochimique, M. Aoun a indiqué que «la stratégie du ministère dans le domaine de l'industrie chimique, conformément aux objectifs du Gouvernement, repose essentiellement sur l'examen des ressources disponibles et les tendances du marché pour répondre aux besoins nationaux et internationaux en la matière».

La stratégie du secteur s'appuie également sur la diversification de la production et l'investissement dans la recherche et le développement pour davantage de compétitivité à l'international, dans le cadre du développement durable en tenant compte de l'impact environnemental de la production chimique, a ajouté le ministre.

Il a précisé, à cet égard, que son secteur «a commencé effectivement à développer la filière des industries chimiques pour répondre à davantage de besoins nationaux et internationaux et réduire la facture d'importation des produits chimiques de base». Les premiers fruits de cette politique sont notables dans le domai-

ne de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie du plastique, de la peinture industrielle, des détergents, des cosmétiques et d'autres produits, où notre pays est «passé d'importateur à autosuffisant ou exportateur», selon M. Aoun.

Concernant le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie, le ministre a souligné que l'Algérie était l'un des principaux producteurs de médicaments en Afrique, comptant 203 sociétés de production de médicaments couvrant 70% des besoins du marché national. M. Aoun a en outre fait savoir que les exportations dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avaient atteint 12,6 millions USD en 2023 et devraient atteindre 17 millions USD en 2024.

S'agissant des industries pétrochimiques, le ministre a estimé qu'elles représentaient un secteur stratégique par excellence aux côtés des secteurs de l'industrie et de la production pharmaceutique et de l'énergie et des mines.

Il a rappelé, dans ce cadre, les investissements actuels de Sonatrach dans la production de polypropylène et d'engrais azotés, ajoutant que son secteur étudiera la possibilité «d'investir avec le secteur de l'énergie et des mines dans la production de certains métaux, notamment les terres rares».

Répondant à une question du député Mohamed Boukrou (Indépendants) sur les efforts du ministère pour remédier au non raccordement de la zone industrielle El Tarf (Constantine) au réseau de gaz naturel, M. Aoun a expliqué que ce problème était la conséquence de la négligence dont les zones industrielles ont pâti par le passé, soulignant qu'elles connaissent désormais un regain d'intérêt en termes d'investissement grâce au nouveau cadre juridique et aux efforts du groupe Sonelgaz pour le raccordement des différentes zones aux

réseaux d'électricité et de gaz. Pour la zone industrielle El Tarf, M. Aoun a fait savoir que son département ministériel avait saisi par écrit les services du ministère des Finances pour une éventuelle prise en charge de l'opération de raccordement de cette zone au réseau de gaz naturel, qui ne relève pas du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Il a également indiqué que 60% de l'opération de raccordement de cette zone au réseau de gaz naturel concerne le réseau externe «réseau transport», qui relève de la compétence du groupe Sonelgaz, expliquant que le secteur de l'énergie peut prendre en charge l'opération de raccordement extérieur, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Répondant à une question du sénateur Brahimy Abdelhak (Indépendants) sur l'aménagement des zones d'activités dans les communes d'Ouled Djellal, Doucen et Sidi Khaled (Wilaya d'Ouled Djellal), M. Aoun a précisé que le ministère était en passe d'élaborer l'étude technique du dossier de réhabilitation des zones d'activités, en tenant compte des moindres détails des travaux à l'intérieur et à l'extérieur de ces zones (électricité, gaz, alimentation en eau, assainissement et réseau de télécommunications).

Il s'agit, a-t-il dit, de permettre aux services de son département d'analyser et de transférer ces dossiers et les besoins financiers aux services du ministère des Finances en vue d'étudier la proposition d'inscription ces dotations financières, ajoute le ministre, qui a assuré que son secteur ne ménagera aucun effort pour suivre ce dossier, conformément aux décisions du président de la République, visant à poursuivre les efforts de développement, au vu de son impact positif direct sur la vie des citoyens.

Le ministre de l'Education Un nouveau cahier des charges pour les écoles privées

Le ministre de l'éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a annoncé jeudi à Médéa, qu'un projet d'un nouveau cahier des charges relatif à l'ouverture d'écoles d'enseignement privé est "en cours de préparation", assurant que sa mise œuvre va contribuer à renforcer le secteur de l'éducation.

"Un nouveau cahier des charges est en phase de préparation dans le cadre du soutien à l'enseignement privé et pour assurer un meilleur encadrement de ces établissements éducatifs", a indiqué le ministre lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Médéa.

L'enseignement privé et l'enseignement public sont "complémentaires et répondent aux mêmes

normes et programmes, et partagent les mêmes objectifs, à savoir assurer un meilleur enseignement pour les élèves scolarisés", a souligné M. Belaabed.

Il a précisé que "cette démarche s'inscrit dans le sillage des efforts menés depuis plusieurs années par l'Etat en vue de parfaire encore davantage l'enseignement éducatif", ajoutant qu'"il y a un besoin dans ce domaine qui requiert de la rigueur et la nécessité pour les futures écoles de répondre aux critères exigés et de se conformer à la législation".

Le ministre de l'éducation a rappelé, par ailleurs, les inscriptions à "distance" des élèves de première année primaire dès la prochaine rentrée scolaire.

Programme d'extension du réseau d'Air Algérie

Priorité aux wilayas du Sud

Le ministre des Transports, M. Hamed El Habib Zahana a affirmé, jeudi à Alger, que la priorité sera accordée aux wilayas du Sud dans le programme d'extension du réseau d'Air Algérie dont la flotte sera renforcée de 15 avions à partir de 2025.

La compagnie Air Algérie procédera à la réception de 15 avions en 2025 dans le cadre d'un programme visant à remédier aux lacunes enregistrées, ce qui permettra de booster la navigation aérienne nationale, a souligné le ministre, lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Salah Goudjil, président de la Haute chambre du Parlement.

La réception progressive de ces avions est à même de renforcer les lignes et le programme de vols de la compagnie, notamment vers les wilayas du Sud afin de couvrir, aisément, la demande des habitants de ces régions, a répondu M. Zahana à une question du sénateur, Mohamed Larbi Slimani (Front El Moustakbel).

Il a rappelé, dans le même contexte, le programme d'affrètement de longs et de moyens courriers en prévision des préparatifs liés aux saisons estivale et du Hadj.

Répondant à une question du sénateur, Ahmed Bennai (Tiers présidentiel) sur l'extension de l'Aéroport international Abou-Bakr-Belkaïd (Chlef), le ministre a rassuré que l'étude de faisabilité économique de ce projet sera réalisée compte tenu de sa proximité de grands aéroports à l'instar de ceux d'Alger et d'Oran.

L'étude relative au projet d'extension et de réhabilitation de cet aéroport a été inscrite en 2014 pour une enveloppe de 50 millions DA, a fait savoir le ministre, ajoutant que cette étude a été réceptionnée en 2021.

Santé-université-recherche Du nouveau pour les statuts particuliers

Les décrets exécutifs modifiant les statuts particuliers de l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent ont été publiés dans le numéro 18 du Journal officiel du 13 mars de l'année en cours.

Concernant le décret exécutif modifiant et complétant le décret portant statut particulier de l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire, le texte stipule que cette catégorie d'enseignants est assujettie aux règles de l'éthique et de la déontologie de la profession universitaire et au règlement intérieur des établissements. Au titre de l'exercice de leurs missions d'enseignement, de formation et de recherche, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires "jouissent des libertés académiques dans les limites du respect des valeurs universitaires et sans préjudice des constantes nationales, de l'ordre public, des règles de l'éthique et de la déontologie de la profession universitaire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur", stipule le texte. En ce sens, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires sont tenus d'assurer des charges d'enseignement et de recherche, dont le temps de travail de référence est réparti équitablement, en tenant compte du volume de travail lié aux activités de santé. Le décret exécutif, dans sa version modifiée, a ainsi énuméré un certain nombre d'aspects liés aux activités de cette catégorie d'enseignants, notamment le rythme d'avancement dans leur

carrière (promotion), la formation, l'accès au détachement et les critères de nomination dans certains de postes, comme les responsables du suivi pédagogique et les chefs de service hospitalo-universitaires.

Dans le même contexte, le décret exécutif mentionne que les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires "bénéficient de l'application de la législation et de la réglementation en vigueur en matière de droits d'auteur et de droits voisins pour les inventions, découvertes et autres résultats de recherche réalisés".

Pour ce qui est des enseignants-chercheurs, le texte relève qu'ils "sont recrutés en qualité de stagiaires et sont astreints à l'accomplissement d'un stage probatoire d'une durée d'une année", ajoutant qu'ils sont également "astreints, durant cette période, avant leur titularisation, à suivre avec succès une formation visant l'approfondissement de leurs compétences et aptitudes personnelles et pédagogiques dont la durée, le contenu et les modalités d'organisation sont fixés par arrêté du ministre chargé de l'Enseignement supérieur". Il en est de même pour les chercheurs permanents qui assurent les activités de recherche scientifique et de développement technologique, dont le décret exécutif définit les modalités de promotion et les missions qui leur sont assignées ainsi que leurs classifications de leurs grades. Par ailleurs, le régime indemnitaire des trois catégories citées a été publié dans le même numéro du Journal officiel.

Le recensement général de l'Agriculture lancé avant fin juin

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, que le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) débutera avant la fin du premier semestre 2024.

«Nous sommes à l'approche du recensement général de l'agriculture (RGA) qui débutera avant la fin du premier semestre. Il sera annoncé après la réunion de la commission nationale de préparation du RGA», a indiqué M. Cherfa lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, rappelant les instructions du Président de la République données au gouvernement lors du dernier Conseil des ministres qu'il avait présidé, afin d'accorder une grande importance au recensement général dans le secteur de l'agriculture, étant un mécanisme essentiel pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les bonnes décisions sur la base de données scientifiques exactes.

Le RGA sera global touchant les différents aspects du secteur dont la richesse animale, le nombre d'investisseurs, les modes d'investissement et de production, a expliqué le ministre en réponse à une question du sénateur Ameri Dahane (FLN) sur les délais fixés pour la régularisation de la situation des éleveurs de la wilaya de Naama ayant été recensés, l'inscription des éleveurs recensés dans la plateforme et d'autres qui avaient manqué de s'inscrire aux précédentes opérations.

ratations afin qu'ils puissent s'approvisionner en orge subventionné.

Cette opération permettra l'élaboration d'une cartographie pour la richesse agricole, a-t-il ajouté.

Les services de l'Etat avaient distribué plus de 1,44 millions de quintaux d'orge au profit de 98.405 éleveurs au niveau national entre octobre 2023 et mars 2024, a fait savoir le ministre.

Cette quantité distribuée chaque année par les services de l'Etat aux éleveurs permet la protection de la richesse animale, a souligné M. Cherfa, ajoutant que la ration quotidienne est fixée à 600 grammes par tête ovine et caprine, alors que pour les camélins, la ration a été fixée à 2 kg par tête. Répondant à la question du membre du Conseil de la nation, M. Tahar Ghazil (Front El-Moustakbal), relative au mesures prises par le secteur pour encourager les producteurs du maïs fourrager, M. Cherfa a rassuré que le ministère avait mis en place plusieurs programmes de développement pour promouvoir l'agriculture dans toutes ses filières, notamment en matière de produits fourragers qui contribuent efficacement à l'augmentation et à l'amélioration de la production animale.

Parmi ses mesures, le ministre a cité l'accompagnement des éleveurs sur les plans financier et technique, ainsi que la prise en charge de leurs préoccupations et la fourniture du fourrage subventionné par l'Etat. Il a relevé également le soutien et l'in-

citation des producteurs de fourrage à travers la subvention des intrants de la production, à leur tête les semences des fourrages, et l'appui de la production des fourrages secs, outre, des mesures permettant aux agriculteurs de bénéficier de crédits financiers, y compris le crédits saisonnier «Rfig», et le crédit d'investissement «Tahadi».

Ces incitations permettront aussi aux éleveurs d'acquérir les fourrages enrubannés subventionnés, y compris le maïs, en plus d'incitations financières pour les acheter à un taux de subvention à 5,40 DA/kg pour les fourrages produits dans la région sud, et à 4,20 DA/kg pour ceux produits dans la région du nord, et à travers cette mesure, l'Etat intervient de manière indirecte dans la commercialisation et la vente des fourrages enrubannés, a ajouté le ministre.

Quant à la stagnation du maïs de fourrage dans la wilaya de Ghardaïa et d'El Meniaa, à cause du refus des éleveurs et des laiteries au début de la saison 2021-2022 d'acheter le produit dont le prix fixé par les producteurs avait connu une augmentation, le ministre a rassuré que ses services avaient pris des mesures d'urgence pour remédier à la situation, en proposant, en coordination avec les deux parties, de plafonner les prix et de vendre entre 1500DA et 1800 DA le quintal, ce qui a été accepté, «et depuis, les wilayas n'ont jamais enregistré une quelconque perturbation dans la commercialisation du produit».

Chaneigha en visite au Commandement de la Gendarmerie Nationale

Le Général d'Armée Saïd Chaneigha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie Nationale, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la dynamique de ses visites aux différentes composantes de l'Armée nationale populaire pendant le mois sacré de Ramadan, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chaneigha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué ce jeudi 28 mars 2024, une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie Nationale», précise la même source.

«Après la cérémonie d'accueil, donnée par le Général-Major Yahia Ali Oulhadj, Commandant de la Gendarmerie Nationale, Monsieur le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du martyr et héros Larbi Ben M'hidi, dont le siège du Commandement de la Gendarmerie Nationale est baptisé de son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux martyrs».

Par la suite, le Général d'Armée a rencontré les cadres et le personnel du Commandement de la Gendarmerie Nationale. A cette occasion, il a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie par les personnels de toutes les unités de ce Commandement par visioconférence. Dans son allocution, le Général d'Armée a souligné que «l'ANP, consciente des différentes menaces, continuera à consentir les efforts pour remporter les enjeux de l'heure».

«Conscients de tout ce qui se traime contre notre pays, nous nous engageons au sein de l'ANP, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à consentir efforts après efforts pour remporter les enjeux de l'heure, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie et le raffermissement des fondements de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale, ainsi que le maintien de sa cohésion populaire, qui a été scellée pour l'éternité par le sang de millions de valeureux Chouhada», a affirmé Chef d'Etat-major de l'ANP.

Le Général d'Armée Chaneigha a souligné «l'importance de la Gendarmerie Nationale, qui sert de trait d'union avec le peuple, et d'instrument fiable pour l'ANP, au service du droit et du pays».

«La Gendarmerie Nationale est une composante indissociable de l'ANP et un pilier essentiel de la sécurité et de la stabilité de notre pays, qui contribue de manière significative, aux côtés des autres corps de sécurité, dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière», a-t-il soutenu, soulignant qu'elle joue un rôle tout aussi important dans les zones rurales et semi-urbaines, en servant de trait d'union avec le peuple et d'outil efficace au service du droit et du pays, sur lequel nous comptons énormément».

A l'issue, le Général d'Armée «a donné un ensemble d'instructions et d'orientations portant essentiellement sur la nécessité de poursuivre les efforts et de faire preuve davantage de veille afin de contrecarrer toutes les conspirations, et de prendre toutes les mesures à même d'assurer une sécurité optimale au niveau de toutes les régions et frontières du pays, particulièrement en ce mois sacré», conclut le communiqué.

Assurances

Un chiffre d'affaires de 169,6 milliards de dinars en 2023

Le marché des assurances a enregistré un chiffre d'affaires de l'ordre de 169,6 milliards de Da en progression de 3,5% par rapport à l'exercice précédent, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa note de conjoncture pour le dernier trimestre et clôture de l'année 2023.

Avec une part de marché de 85%, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaire de 144,2 mds de Da à fin décembre 2023 (+2,6%) suivie de celle des assurances de personnes avec un chiffre d'affaires de 17,6 mds Da (+7,1%) et une part de marché de 10,4% sur l'année, détaille le même bilan.

L'assurance automobile qui se taille 45,6% du total de la production des assurances de dommages, elle a réalisé au titre de l'exercice 2023 un chiffre d'affaires de près de 65,8 milliards de Da, soit une progression de 1,6% comparativement à la même période de l'exercice 2022,

«générée par les +risques obligatoires+ qui progressent de 11,2% et détiennent une part de 20,9% du portefeuille de la branche», explique le même organisme.

Globalement, le nombre de contrats souscrits au titre de cette garantie s'élèvent à 7,5 millions de contrats à fin 2023, en hausse de 1% par rapport à l'année d'avant, ajoute-t-on de même source.

Quant à l'activité Takaful, une branche naissante mais qui enregistre une croissance à trois chiffres (343%) elle a généré un chiffre d'affaires de 214,8 millions de Da dont 129,6 millions de Da générés par la sous-branche «takaful général» et 85,2 millions de Da par celle du «takaful familial».

Dans le domaine de la réassurance et concernant les acceptations internationales, ces dernières détiennent 4,4% de parts, pour une valeur de 7,4 milliards de DA réalisés par la compagnie centrale de réassurance (CCR) à

fin 2023, contre 6,8 milliards de Da à fin 2022, soit une augmentation de 8,7% relève encore le CNA qui fait état aussi qu'une «première réalisation est enregistrée au titre de l'activité Réassurance takaful +Re-takaful+ d'un montant de 180,5 millions de DA».

L'évolution du marché de la réassurance «est principalement attribuable à la branche +incendie+, représentant 70,9% du total des acceptations internationales. Le chiffre d'affaires de cette branche connaît une croissance de 12,5%, passant de 4,7 milliards de DA, en 2022, à 5,2 milliards de DA en 2023», indique le document.

S'agissant des sinistres déclarés auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance, ils se sont élevés à 76,4 milliards de Da, pour un total de plus de 1,6 million de dossiers déclarés, dominés en montant, à hauteur de 91,6% par l'activité assurances de dommages, alors que les indemnisations ont atteint 74,1 mil-

France

L'Assemblée nationale condamne le «massacre» d'Algériens le 17 octobre 1961 à Paris

de nombreux blessés, plusieurs dizaines (de personnes) furent tuées, leurs corps jetés dans la Seine».

«Ayons aujourd'hui à cette tribune une pensée pour ces victimes et leurs familles frappées de plein fouet par l'engrenage de la violence», a-t-elle dit, sous les yeux de représentants des collectifs qui plaignent depuis plusieurs années pour cette reconnaissance.

Elle a rappelé le travail de mémoire déjà accompli pour reconnaître le massacre. En 2012, le président François Hollande avait rendu «hommage aux victimes» d'une «sanglante répression» s'étant abattue sur ces femmes et hommes manifestant pour «le droit à l'indépendance».

Son successeur Emmanuel Macron a déclaré en octobre 2021 que «les crimes commis le 17 octobre 1961 sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République».

Mme Faure a cependant émis des réserves quant à l'instauration d'une journée de commémoration, soulignant que trois dates existent déjà pour «commémorer ce qui s'est passé pendant la guerre d'Algérie». «Beaucoup reste à faire pour écrire cette histoire, mais c'est à mon sens la seule façon de bâtir une reconnaissance de ce crime colonial, pour la reconnaissance de ce crime d'Etat».

Le terme - «crime d'Etat» - ne figure pas dans la proposition de résolution, issue d'un minutieux travail d'écriture avec le parti présidentiel et l'Elysée pour parvenir à un texte consensuel, sur un sujet toujours hautement inflammable en France comme en Algérie.

La proposition a été «ciselée mot par mot», afin d'être en «cohérence» avec les positions de la France, avait expliqué à l'AFP l'ancien député Renaissance Philippe Guillemand, qui avait travaillé sur ce texte avec Mme Sebaihi avant de passer le relai à Mme Delpech.

Le vote des députés intervient quelques semaines après l'annonce par l'Elysée d'une visite d'Etat du président algérien, Abdelmadjid Tebboune, «fin septembre-début octobre».

DES CORPS «JETÉS DANS LA SEINE»

La ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales Dominique Faure a évoqué dans son discours une manifestation «réprimée dans la violence par les services agissant sous l'autorité du préfet de police de l'époque, Maurice Papon», au cours de laquelle «outre

l'ensemble des prises de parole ont traduit la volonté des députés de rendre hommage aux victimes du 17 octobre et de reconnaître la responsabilité des autorités dans le massacre, à l'exception notoire de celle du député Rassemblement national (RN, extrême-droite) Frank Giletti, qui a fustigé des «accusations unilatérales» et une «repentance à outrance», s'appuyant sur des «mensonges».

«En proposant cette résolution,

vous placez vos pas dans ceux d'Emmanuel Macron, lui qui n'a eu de cesse de s'agenouiller devant le gouvernement algérien, lui qui s'attelle à mortifier son propre pays par des repentances continues devenues insoutenables», a-t-il dénoncé. «Scandaleux», a répliqué une voix dans l'hémicycle. Aucun député Les Républicains (LR, droite) ne s'est exprimé.

liards Da pour un total de 1,4 million de dossier régler.

Quant aux sinistres restants à payer, ils sont estimés, à fin 2023, à 104,2 milliards de DA, pour 1 695 472 dossiers en instance de règlement, selon les données du CNA.

La note de conjoncture du CNA a relevé, d'autre part, que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,9% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 109,4 milliards de Da, ajoutant dans ce sillage que les sociétés privées, qui comptabilisent 33,3 milliards de DA de primes émises, se taillent 23,1% de ces parts.

En outre, les sociétés d'assurance de personnes à capitaux privés avaient à fin 2023 une part de 31,8% du total des primes émises du marché des assurances de personnes avec un montant de 5,6 milliards de Da, réalisé essentiellement par l'assurance «vie-décès» soit 62,5%, selon les données du CNA.

Edward.W.Saïd : Un Occident indéfendable « L'Enfer c'est les autres »

« Il semble bien qu'il y ait un impératif moral à rechercher et à dire la vérité du mieux possible, à propos de sujets qui importent et à ceux qu'elle intéresse au premier chef. Les problèmes deviennent plus complexes, parfois à la limite de l'insoluble, lorsqu'il s'agit d'expliciter de tels « attendus ».

Noam Chomsky

Par Mazouzi Mohamed*
(2^{ème} partie)

La neutralité que nous avons promise – ou, si l'on veut, notre absence – nous entendons la garder, en dépit des circonstances, sauf sur un point qui n'était pas au programme. Nous ne pousserons pas la discréption jusqu'à enterrer une guerre d'extermination ». 7 Cette confortable « Neutralité, Absence ou Discréption » dont parlait le grand Jean Paul Sartre en 1967 alors que l'extermination des Palestiniens avait été enclenchée dès 1948, témoigne d'une posture intellectuelle bien étrange et assez suspecte, voire habituelle chez le philosophe notamment quand il s'agissait de parler d'Israël. On lui avait connu un engagement moins équivoque pendant la Guerre d'Algérie lorsqu'il dira « Car, au premier temps de la révolte, il faut tuer : abattre un Européen, c'est faire d'une pierre deux coups pour supprimer, en même temps, un oppresseur et un opprimé : reste un homme mort et un homme libre ». 8 C'est ce que fait la résistance palestinienne. Face à l'Histoire, face au génocide ; la philosophe américaine Judith Butler déclarera, récemment, que l'attaque du Hamas du 7 octobre n'est ni «une attaque terroriste», ni «une attaque antisémite», mais «un acte de résistance armée» et un «soulèvement». 9

J.P.Sartre, le philosophe neutre et terriblement versatile n'est plus de ce monde. L'extermination non seulement ne cessera jamais mais ira crescendo, bruyante ostentatoire et irréfutable. Évidemment on essayera de dire, par la suite, pour dédouaner ces grands penseurs que les « images et le son » au sujet de l'horreur ne parvenaient pas de manière assez forte et convaincante pour secouer les consciences, ce qui sera fort accommodant pour les esprits les plus brillants qui s'étaient fourvoyés comme ce fut le cas à l'égard des horreurs stalinianiques qu'on s'acharnera à nier pendant des décennies. Edward.W. Saïd sera un homme terriblement seul, vulnérable, lucide, extrêmement courageux. Il s'exposera dangereusement face à l'une des intelligentsias la plus réfractaire, la plus compromise et la plus malhonnête au monde. On essaiera de dénigrer sa pensée lui reprochant, tantôt son manque de rigueur scientifique tantôt sa pseudo radicalité, alors qu'il s'efforcera d'exprimer, sans la moindre ambiguïté, sa vision des choses et de dissiper tous les malentendus. Un homme entier, intransigeant et sans compromis : « J'ai toujours donné la priorité à la conscience intellectuelle, et

non nationale ou tribale, quel que soit le degré de solitude qui devait s'ensuivre ». 10 Tout le long de ses quêtes, de ses questionnements, de sa lutte pour la Palestine ; il ne ménera personne à commencer par les dirigeants arabes corrompus et incapables d'œuvrer avec lucidité, à une fin de crise juste et pérenne. Homme de paix et de dialogue, il était pour cette utopique coexistence entre Israéliens et Palestiniens mais sans jamais brader ce rêve d'une Palestine véritablement indépendante avec la récupération de tous ses territoires spoliés. « La Palestine et les Palestiniens sont toujours là, malgré les efforts d'Israël, depuis ses origines, soit pour s'en débarrasser, soit pour les rendre politiquement insignifiants. Je le dis avec confiance, nous avons prouvé le caractère erroné de la politique israélienne : nul ne peut nier que, comme idée, mémoire et réalité souvent enterrée ou invisible, la Palestine et son peuple n'ont tout simplement pas disparu. Qu'importe l'hostilité ininterrompue de l'establishment israélien à l'encontre de tout ce que la Palestine représente, notre seule existence a déjoué, voire défi, l'entreprise israélienne visant à nous éliminer complètement ». 11 Cette posture irréductible l'amènera à condamner vigoureusement les Accords d'Oslo qu'il qualifiera de Versailles palestinien.

« L'Enfer c'est les autres ». Jamais une réplique apparemment anodine ne sera, précisément par son ambivalence, aussi intemporelle, prémonitoire et symptomatique d'un Occident qui semble figé et prisonnier de ses propres tendances bellicistes séculaires. L'Occident est immuable. « Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde ». 12 « L'Enfer c'est les autres » et son « Huis-clos infernal » est salutaire à plus d'un titre, il vous dévoile le visage hideux d'un adversaire incorrigible qui utilise, depuis trop longtemps, les mêmes stratagèmes, il vous donne le temps de débusquer tous ses subterfuges, ses complicités, ses vassalités ainsi que les défactions funestes qui surgissent dans votre propre camp, vos propres atermoiements improductifs. Toutes ces forces qui se liguent contre vous et complexifient votre captivité. Ce « Huis-clos » n'est pas une pièce de théâtre.

C'est la réalité d'un peuple flottant hors de l'Histoire, sans liberté, sans Etat, avec une terre grignotée à vue d'œil et sans vergogne par



l'un des ennemis les plus perfides au monde. Une prison à ciel ouvert, un Apartheid ignoble avec pour finalité une « Solution finale » : Un génocide, une épuration ethnique ou la mise en place d'un Exode général, l'évacuation du peuple palestinien hors de sa terre.

« L'Enfer c'est les autres », ces mauvais cénacles penauds, grandiloquents ou futiles qui glosent sur la définition des vocables de « génocide, crimes de guerre, crimes contre l'Humanité » pendant qu'on extermine tout un Peuple. Ces « Autres » qui vous demandent de condamner d'abord le Hamas qui ne fait que riposter à une épuration ethnique qui a commencé en 1948. Edward.W.Said nous a appris à croire en d'autres scénarios que ceux que les geôliers orientalistes ont inventés pour nous. « Nous ne sommes pas des mottes de terre glaise et l'important n'est pas ce que l'on fait de nous mais ce que nous faisons nous-mêmes de ce qu'on fait de nous ». 13 Toujours ambigu, lorsqu'il publierà en 1946 « Réflexions sur la question juive », Jean Paul Sartre s'adonnera à la psychanalyse de l'Antisémitisme ou des Antisémites car le philosophe en dressera plusieurs profils. Parmi ceux-là, il dégagera le portrait de ce Français moyen misérable, menant une vie médiocre et bête, s'essaye de trouver une raison à son malheur et à ses colères dans « Ce Juif voleur et persécuteur... ce Juif qui veut lui dérober la France ». Au fil de ses méditations, le Philosophe nous révèle surtout que « La passion antisémite... devance les faits qui dé-

vraient la faire naître, elle va les chercher pour s'en alimenter, elle doit même les interpréter à sa manière pour qu'ils deviennent vraiment offensants ». 14 Depuis 1948, on sera, au fur et à mesure, obligé d'admettre qu'il y a quand même un Juif quelque part, en Israël pour être plus précis, qui s'affaire depuis 1948 à « dérober » une Palestine à des Palestiniens. Il nous sera également impossible de souscrire à cette théorie d'une « Passion antisémite » qui ne peut se justifier que par elle-même.

La passion antisémite ne peut pas indéfiniment devancer les faits qui la font naître. Le Génocide, l'Apartheid, les spoliations ininterrompus exercés depuis 1948 par Israël sur les Palestiniens, l'incarcération d'enfants et de femmes en violation des règles du Droit international ne constituent -ils pas des faits qui précédent cette passion antisémite qui revient en boucle plus virulente que jamais, déclenchée par une poignée de Juifs criminels en Israël et ailleurs qui se sont payés le soutien et le silence inconditionnels de l'Occident afin de parachever leur projet satanique. Toute la pensée et les positions d'Edward.Said durant sa lutte pour une Palestine enfin libre témoignent d'un esprit visionnaire, prudent et irréductible. Déçu par un extrémisme israélien (soutenu inconditionnellement par l'Occident) qui n'a jamais eu l'intention de négocier quoi que ce soit. Déçu par un monde arabe corrompu et pitoyablement incapable de produire des élites politiques et intellectuelles sus-

ceptibles de négocier, fermement et raisonnablement, une issue à ce conflit si bien que les seules forces qui feront par effraction irruption dans cette tragédie en qualité de protagonistes de premier plan seront incarnées par des mouvements extrémistes qui conforteront l'Occident et Israël dans leurs anciens préjugés haineux. Immédiatement après les Accords de paix d'Oslo (1993). Edward Saïd se rendra compte de l'interminable marché de dupes israélo-palestinien. Il quittera alors définitivement le Conseil national de l'OLP dont il était membre de 1977 à 1991. « L'Accord est un acte de reddition du peuple palestinien, une sorte de traité de Versailles. » dira-t-il.

A Suivre

*Universitaire

Notes

- 7 _J.P.Sartre, en préface au dossier que *Les Temps Modernes*(1967) consacrent au conflit israélo-arabe.
- 8 _J.P.Sartre, préface de septembre 1961 à F. Fanon, « les Damnés de la terre », Paris, La Découverte, 2002
- 9 _Paul Sugy, « Judith Butler, l'attaque du 7 octobre est un acte de résistance », Le Figaro du 05/03/2024
- 10 _Said.Edward.W, « Out of Place : A Memoir », Vintage Ed. 2000 , p.233.
- 11 _Said.Edward.W, « La Palestine n'a pas disparu », Le Monde diplomatique, Juin 2014.
- 12 _Aimé Césaire, « Discours sur le Colonialisme », 1950
- 13 _J.P.Sartre, « Saint Genet comédien et martyr », Paris, Gallimard, 1952, p. 63
- 14 _Jean Paul Sartre, « Réflexions sur la question juive », Gallimard , Paris , 1946

BATNA

La pénétrante de l'autoroute Est-Ouest livrée fin 2024

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a insisté, jeudi à Batna, sur la nécessité de livrer «d'ici à la fin de l'année en cours au plus tard» la pénétrante devant relier cette wilaya à l'autoroute Est-Ouest.

Le financement des travaux de cette pénétrante de 62 km, entre les wilayas de Batna et d'Oum El Bouaghi, est "disponible" et "tous les obstacles ont été levés", ce qui rend "injustifiable" tout nouveau retard, a souligné le ministre qui était accompagné du wali de Batna, Mohamed Benmalek.

En marge du coup d'envoi de la reprise des travaux de la première partie de la route, sur 20 km entre les communes de Djerma (Batna) et de Bir Chouhada (Oum El Bouaghi), confiés à une entreprise publique spécialisée dans les grands travaux, le ministre a souligné "la nécessité de livrer ce tronçon en septembre 2024", tandis que le second tronçon Bir-Chouhada (Oum El Bouaghi)-Chelghoum Laïd (Mila) "devra être réceptionné en décembre prochain au plus tard". M. Rekhroukh a évoqué l'importance de cette pénétrante pour la wilaya de Batna, autant que pour les

wilayas voisines dont les habitants pourront, à l'achèvement des travaux, accéder facilement à l'autoroute Est-Ouest. Le ministre a également donné des instructions strictes aux responsables concernés quant au respect des délais et à la qualité des travaux.

Dans la commune de Boumia, le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base a inspecté le projet de réalisation du doublage de la route reliant les routes nationales n° 88 (limite de la wilaya de Khencela) et n° 3, sur une distance de 56 km. Il a écouté, sur place, un exposé détaillé sur les travaux en cours qui ont été subdivisés en 9 tronçons dont quelques-uns sont à l'arrêt en raison de la résiliation des marchés des entreprises retardataires.

Le ministre a demandé de reprendre les travaux sur les tronçons à l'arrêt, "en mai prochain au plus tard", après désignation d'entreprises

ses de substitution. Il a particulièrement insisté sur l'importance de cette double voie qui permettra aux habitants des wilayas de Tébessa, de Khencela et d'Oum El Bouaghi d'accéder à l'autoroute Est-Ouest. M. Rekhroukh a également présidé l'inauguration du projet de réhabilitation de la RN 15, sur un linéaire de 13 km, avant d'inscrire la RN 31 dans son segment reliant Tazoult et Merkouna.

Le ministre, qui a écouté un exposé sur la situation de son secteur dans la wilaya de Batna, a indiqué que sa visite lui a permis de constater l'état d'avancement de nombreux projets en cours de réalisation, et de relancer des travaux à l'arrêt dans un certain nombre de communes dans une wilaya disposant d'un important réseau routier de plus de 5.000 km, et dont l'entretien a nécessité un investissement public d'un milliard de dinars.

SÉTIF

Une unité spécialisée en oncologie à l'hôpital d'Aïn Oulmène

Une unité médicale spécialisée en oncologie est entrée en service, jeudi, à l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf d'Aïn Oulmène, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de wilaya de la santé.

La responsable du bureau de l'information et de la communication de cette direction, Rima Boussouar, a indiqué à l'APS que l'ouverture de cette unité d'une capacité de 10 lits, destinée à prendre en charge les patients atteints de cancer tout en rapprochant les services de santé du citoyen, intervient en exécution des orientations des autorités supérieures du pays en matière de prise en charge du

cancer, et s'inscrit également dans le cadre du PAM (plan d'action de prise en charge des malades), initié par le ministère de tutelle.

Mme Boussouar a ajouté que cette nouvelle unité "ouvre des perspectives thérapeutiques prometteuses dans la région", et "évitera aux malades les déplacements vers d'autres structures, tout en desserrant la pression sur l'établissement spécialisé de lutte contre le cancer de Sétif qui reçoit des patients de toute la région et des wilayas voisines". Une équipe médicale composée d'un oncologue et de 2 médecins généralistes, en plus d'agents paramédicaux ayant bénéficié d'une formation qui visait à

renforcer leurs connaissances dans ce domaine précis, encadre cette nouvelle unité, selon la même source. Elle a également affirmé que d'autres unités de prise en charge des patients atteints de cancer seront ouvertes et mises en service dans les prochaines semaines dans les EPH de plusieurs communes de la wilaya, telles que Beni Aziz, Ain El Kebira, Beni Ourtilane et Bougaâ. Dans ce cadre, une commission de wilaya présidée par le Pr Adlane Dib, chef du service chimiothérapie au sein de l'établissement spécialisé de lutte contre le cancer a été mise en place sous la supervision du directeur de la santé, Ali Benkamla.

MILA

Des équipements pour les hôpitaux

B. Bousselah

L'EPH de Ferdjoua, équipé d'un scanner actuellement en phase d'installation, a reçu, ce jeudi, le wali venu s'enquérir des conditions de prise en charge des malades notamment au service des urgences et de la maternité ainsi que l'opération d'avancement de la mise

en place du scanner qui devra être fonctionnel dans la première semaine du mois d'avril. Cet équipement, une fois opérationnel, va mettre fin aux difficultés rencontrées par les malades de la zone nord de la wilaya qui compte onze communes. Le wali a annoncé à l'occasion que deux autres scanners ont été déjà acquis, l'un pour l'établissement

hospitalier de Chelghoum Laid et l'autre pour l'EPH de Oued El Athemaria ainsi qu'un mammographe de dépistage pour le centre d'imagerie de l'hôpital Tobbal de Mila au profit des patientes orientées sur le territoire de la wilaya. Ces équipements seront installés dans les tout prochains jours, a annoncé le chef de l'exécutif.

OUM EL BOUAGHI

Plus de 3.000 ovins importés

Plus de 123 tonnes de viandes rouges et blanches d'importation à prix plafonnés ont été distribuées depuis début du mois de Ramadhan dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, selon la direction locale du commerce et de la promotion des exportations.

Cette quantité distribuée du 11 au 27 mars est constituée de 114,143 tonnes de viandes rouges

et 9,426 tonnes de poulet congelé, a précisé le chargé de communication de cette direction, Khaled Delileche. Pas moins de 92 points ont été agréés pour la vente de ces viandes à travers les communes de la wilaya dans le but de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et réguler les prix, selon la même source qui a fait état de la disponibilité des viandes depuis le début du

mois sacré. M. Delileche a rappelé que le complexe régional des viandes rouges d'Aïn M'lila a reçu 3.017 ovins importés dont 900 ont été abattus et distribués à Oum El Bouaghi et d'autres wilayas de l'Est du pays dont Batna, Constantine, Tébessa et Khencela, assurant que les opérations d'abattage au complexe et de distribution aux wilayas se poursuivent.

TIPASA

Les chercheurs appelés à faire plus

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a appelé jeudi à partir de Tipasa, les chercheurs des différents centres nationaux de recherche scientifique à œuvrer à la valorisation des résultats de leurs travaux de recherches en les transformant en projets susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale.

"La nouvelle orientation de l'économie requiert un redoublement d'efforts de la part des chercheurs pour valoriser les résultats de la recherche scientifique et les transformer en projets et produits rentables", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite au Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC) de Bou-Ismail, soulignant que c'est là "l'un des objectifs stratégiques du secteur".

"Aujourd'hui, plus que jamais, le chercheur est appelé à s'orienter vers l'industrie et à promouvoir son innovation", a-t-il ajouté. S'exprimant sur les 25 brevets d'invention enregistrés par le CRAPC en 2023, M. Baddari a estimé que ce chiffre "est très faible comparativement aux ressources mobilisées", appelant les chercheurs à "redoubler d'efforts et à être à la hauteur des enjeux nationaux, notamment en trouvant des solutions scientifiques aux problèmes auxquels fait face la société".

Durant sa tournée au CRAPC, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a visité une exposition dédiée à diverses innovations des chercheurs, dont des produits biologiques pour pâtes sans gluten et un projet de drone destiné à être exploité pour définir les besoins des grandes surfaces agricoles.

BOURA

De nouvelles structures culturelles inaugurées

Plusieurs structures relevant du secteur de la culture ont été inaugurées jeudi à Bouira par la ministre de la Culture et des arts, Soraya Mouloudji, qui a effectué une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya. Au cours de sa visite, la ministre a inauguré le théâtre de verdure M'Cheddou Salah de la ville de Bouira, une structure de 3.500 places réalisée et achevée depuis 2018 pour un montant de plus de 431 millions de dinars, selon la fiche technique du projet.

Toujours au chef-lieu de wilaya, Mme Mouloudji a inauguré une annexe régionale de l'Ecole nationale des beaux-arts, réalisée et équipée depuis octobre 2023

pour une enveloppe de plus de 400 millions de dinars. Doté de 300 places pédagogiques, l'établissement dispose d'un internat de 50 places, d'un restaurant et d'une bibliothèque de plus de 100 places. "Cette structure permettra aux étudiants de Bouira et des wilayas avoisinantes d'étudier leurs spécialités comme la sculpture, les arts plastiques", a souligné la ministre.

Dans la commune d'Aïn Bessem, Mme Mouloudji a ouvert

une bibliothèque urbaine supérieure d'une capacité de 600 places, réalisée pour un montant de plus de 431 millions de dinars et dont les travaux ont été achevés fin mars 2023. La ministre a aussi mis en service le théâtre de verdure de la ville de Sour El Ghazlane qui a bénéficié d'une opération de rénovation pour un montant de plus de 21 millions de dinars, alors qu'à M'Chedallah, elle a inauguré la salle de cinéma Salah Boukrif, ayant connu des travaux de réfection. Au titre des opérations visant la préservation du patrimoine, elle a inspecté les travaux de réhabilitation, pour un montant global de 263 millions de dinars, de la muraille et des portes Bab Dzair, Bab Sétif, et Bab Boussaâda, de l'ancienne ville de Sour El Ghazlane, construite entre 1846 et 1862 sur les ruines de l'antique "Auzia", selon un aperçu historique de la ville présenté à la ministre. A El Hadjia, la ministre a inauguré le mausolée romain qui a connu en avril 2023 des travaux de réhabilitation ayant coûté un montant de 61 millions de dinars.

ALGER

Etusa lance le service de l'e-paiement

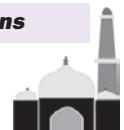
L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement du service de paiement électronique, permettant à ses clients de renouveler leurs abonnements. "Dans le cadre du développement et de la digitalisation des moyens et des services offerts aux usagers, et afin de faciliter les transactions com-

merciales, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) informe sa clientèle de lancement du service de paiement électronique e-Khadamat", a précisé la même source. A cet effet, et comme "première étape", les utilisateurs des bus Etusa peuvent désormais recharger leurs abonnements via le site web de l'établissement, selon le communiqué.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

20 ramadhan 1445

El Fedjr 05h09	Dohr 12h53	Assar 16h26	Maghreb 19h12	Icha 20h32
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Restauration de l'hôtel de ville d'Oran Des instructions pour réduire les délais et livrer le projet d'ici la fin de l'année

Après des années de retard, le projet de restauration de l'hôtel de ville d'Oran a finalement été relancé.

J. Boukraa

Ce jeudi, lors d'une sortie sur le terrain, le wali a inspecté le chantier pour s'enquérir de près de la situation, après l'installation de l'entreprise de réalisation, marquant ainsi une étape cruciale dans la concrétisation de cette initiative longtemps attendue. L'entreprise chargée des travaux a été désignée après un processus rigoureux de sélection. Avec une enveloppe budgétaire de plus de 70 milliards de centimes allouée à ce projet, les autorités locales ont misé sur la qualité et l'efficacité pour redonner vie à ce joyau architectural. La durée des travaux est estimée à 12 mois pour restaurer l'hôtel de ville dans le respect de son caractère historique.

Sur les lieux, le wali a souligné l'importance de ce projet pour la ville d'Oran, notamment en termes de préservation du patrimoine. De plus, le wali a donné des instructions pour réduire les délais d'exécution et livrer le projet d'ici la fin de l'année en cours. La restauration de l'hôtel de ville contribuera à revitaliser le centre-ville, à renforcer le lien social et à promouvoir l'attractivité de la ville auprès des visiteurs nationaux et internationaux. M. Saïd Sayoud a insisté sur le fait que le vieux siège de la mairie d'Oran est une véritable œuvre d'art, et que sa restauration s'inscrit dans le ca-



dre des projets de réaménagement dont le gel a été levé. Enfin, la wali a rappelé l'importance de respecter les procédures en vigueur pour la restauration des sites historiques. Connue par les Oranais comme «Dar El Sbouâ», l'hôtel de ville d'Oran est un imposant bâtiment historique de la ville d'Oran, inauguré en 1886. Cette belle construction faisait l'admiration aussi bien de la population de la ville que des visiteurs étrangers par sa remarquable architecture. C'est un

magnifique édifice dont les escaliers majestueux sont faits d'un marbre rare, l'onyx translucide d'Aïn Tekbalet. L'entrée majestueuse de la mairie est embellie par la garde de deux lions sculptés par l'artiste animalier français Auguste Cain (1889), lesquels lions reflétant le nom de Wahran en arabe, signifiant les deux lions. Ces deux lions de bronze permettent de rappeler différentes légendes oranaises, qui lient le nom de la ville avec des lions.

Une enveloppe de 63 millions de DA débloquée Lancement des travaux de réhabilitation de trois immeubles au centre-ville

Des travaux de réhabilitation et de restauration de vieux immeubles de la ville d'Oran ont été lancés jeudi, a-t-on constaté. Le wali d'Oran Saïd Sayoud a effectué, lors d'une visite de terrain au chef-lieu de wilaya, une inspection de trois vieux immeubles situés à la rue Larbi Ben M'hidi au centre-ville dont les travaux ont été lancés par les directions de l'urbanisme, architecture, construction et de l'habitat après la levée du gel de ce projet. L'opération de réfection de ces trois immeubles a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de plus de 63 millions DA pour un délai de 8 mois. Les travaux portent sur le ravalement de la façade et des balcons et la réfection des parties communes, des escaliers et autres, selon les explications fournies sur place.

M. Sayoud a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de cette visi-

te, que l'opération de réhabilitation et de restauration des bâtiments anciens, qui comprennent 137 immeubles dans la ville d'Oran, a été lancée et que les travaux supervisés par la direction de l'habitat et l'Office de promotion et de gestion immobilière seront achevés avant la fin de cette année. Il a souligné que la réhabilitation et la restauration de 31 bâtiments sur un total de 168 ont été prises en charge au niveau des rues Mohamed Khemisti et Larbi Ben M'hidi et au boulevard Maata Mohamed El Habib suite à la suspension des travaux et le gel de l'opération en 2014, ajoutant que les travaux ont été lancés pour le quota restant après la levée du gel. Il a annoncé qu'immédiatement après le mois de Ramadan, des séances de travail seront organisées avec le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour prendre

la décision de réhabiliter de vieux immeubles qui ne sont pas classés en case rouge au niveau du centre-ville et de quartiers de la commune.

Le même responsable a également visité le quartier El Menaouer (ex-Saint-Charles) qui compte 445 logements et le quartier Bel Air 108 logements concernés par l'opération de restauration et de réhabilitation, appelant les comités de quartier à conclure un accord avec l'OPGI qui effectuera les travaux alors que les bénéficiaires s'occupent des charges. A noter qu'une enveloppe financière de 174 millions DA est allouée à la réhabilitation du quartier El Menaouer. Il est prévu prochainement le lancement de la réhabilitation de 650 logements au niveau du quartier Gambetta et de 26 autres logements à la rue Emir Abdelkader au centre-ville d'Oran, souligne-t-on.

La Sonelgaz Es-Sénia raccorde 11.000 nouveaux logements Le gaz de ville arrive enfin à Aïn El Kerma

Sofiane M.

La direction de distribution du centre d'Es-Sénia de la Sonelgaz, qui gère 24 communes de la wilaya, a annoncé mercredi, dans un communiqué, que plusieurs chantiers de raccordement de plus de 11.000 nouveaux logements diverses formules au réseau d'électricité et du gaz de ville ont été menés dans les collectivités de Misserghine, Sidi Ben Yebka, Hassi Ameur, Aïn El Beïda, Chehaïria et Jefafla.

La chargée de communication de cette direction, Mme Fellahi Fatima, a révélé que 24 projets de logements ont été raccordés aux deux réseaux d'électricité et du gaz de ville à travers le territoire de la wilaya tout en précisant que ces travaux de raccordement ont nécessité l'installation de 76 kilomètres linéaires de câbles électriques et de 12

kilomètres de canalisations d'approvisionnement de gaz de ville. Les services techniques de cette direction ont ainsi finalisé le raccordement de 4.000 logements location-vente dans le pôle urbain Ahmed Zabana. Ils ont aussi mené un vaste chantier pour le raccordement de 7.270 logements sociaux réalisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) dans plusieurs localités périphériques. Les mêmes services ont également connecté 423 logements promotionnels. Selon la cellule de communication de cette direction, ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de Sonelgaz Distribution à soutenir le programme gouvernemental du logement. La direction de distribution Es-Sénia poursuit ses efforts constants pour améliorer la qualité des services aux citoyens et répondre à leurs besoins. Ces projets sont accompagnés d'un pro-

gramme d'investissement visant à répondre à la demande croissante en consommation d'énergie électrique, compte tenu de l'expansion urbaine que connaît la wilaya d'Oran. L'objectif est d'assurer la continuité et d'améliorer les services fournis en réaménageant le réseau et en augmentant la capacité du système électrique dans la wilaya.

La même source annonce que les travaux de raccordement de la commune d'Aïn El Kerma au réseau de gaz de ville viennent d'être finalisés ce qui va permettre à 630 foyers de profiter de cette énergie. Aïn El Kerma à l'extrême ouest de la wilaya était la seule commune d'Oran dépourvue du gaz de ville. Le chantier confié à une société de prestation de service a nécessité l'installation de 13 kilomètres linéaires de canalisations pour raccorder le chef-lieu de cette commune et la localité de Sidi Bakhti.

Approvisionnement en viande bovine fraîche Près de 8 tonnes en provenance de Pologne réceptionnées

J. Boukraa

Dans le cadre de l'approvisionnement en viande bovine fraîche dans la wilaya d'Oran, une quantité de 7 tonnes et 847 kilogrammes de viande en carcasses en provenance de la Pologne a été réceptionnée fin de semaine. Cette importation s'inscrit dans le cadre des efforts constants visant à répondre à la demande croissante en viande de qualité sur le marché local. L'inspection rigoureuse de cette viande a été assurée par les services vétérinaires relevant de la direction des services agricoles d'Oran. Cette étape revêt une importance capitale pour garantir la qualité et la salubrité de la viande destinée à la consommation publique. Les services vétérinaires ont effectué des contrôles minutieux, portant notamment sur la traçabilité, l'hygiène et la conformité aux normes sanitaires internationales.

Cette initiative reflète l'en-

Theater régional Abdelkader Alloula Le comédien Mokhtar Benyahlou n'est plus

Le comédien Mokhtar Benyahlou est décédé, jeudi à Oran, à l'âge de 72 ans des suites d'un malaise, a-t-on appris auprès du Théâtre régional «Abdelkader Alloula». Le défunt qui avait plus de 40 ans d'expériences dans le quatrième art, avait rejoint le Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» durant les années soixante-dix et pris sa retraite en 2012, a indiqué à l'APS son ami le comédien Belkeroui Abdelkader.

Bethioua

Saisie de plus de 3 quintaux de cuivre volé

Dans deux opérations distinctes, la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Bethioua a réussi à démanteler un réseau spécialisé dans le vol de câbles en cuivre. Les opérations ont été menées sur la base d'informations parvenues aux services de sécurité. Des patrouilles ont été organisées et déployées sur les lieux du vol, où des individus en train de couper les câbles et de les charger dans des véhicules ont

J.B.

Gdyel

Un homme tué par une voiture

Un homme a été tragiquement tué avant-hier soir dans un accident de la route dans la wilaya d'Oran. Le drame s'est produit à Gdyel vers 21h30. Le piéton a été mortellement heurté par un camion, selon la protection civile. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame.

J.B.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER
Belhadri Halima, 69 ans, Ras El Aïn
Benmimoun Habib, 67 ans, Bir El Djir
Belaïche Zohra, 61 ans, Saint-Hubert
Kouadri Aichouche Alia, 90 ans, El Derb

Horaires des prières pour Oran et ses environs

20 ramadhan 1445

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h27	13h08	16h42	19h28	20h46



Mascara

Déstockage de près de 6.000 quintaux de pomme de terre

Une opération de déstockage de 5.940 quintaux de pomme de terre a été entamée, jeudi au niveau de deux unités de stockage à Mascara, afin de la commercialiser localement, a-t-on appris de la direction du Commerce et de la Promotion des exportations (DCPE).

Le chef du bureau des associations et de l'information du consommateur à la DCPE, Ahmed Saci a indiqué, à l'APS, que cette quantité de pomme de terre était stockée au niveau de deux unités de réfrigération des produits agricoles (chambres froides) implantées à Sidi Kada et Mohammadia, relevant de la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA).

La même source a fait savoir,



d'autre part, que la quantité déstockée sera commercialisée à travers le marché local dans le cadre du dispositif national inhérent au système de régulation des produits de grande consommation (Syrpalac), dans l'optique d'assurer un approvisionnement régulier du marché et de stabiliser le prix

de ce produit agricole de très grande consommation.

De son côté, la direction des Services agricoles (DSA) a fait état du stockage de 30.000 quintaux de ce tubercule au niveau de dix entrepôts de réfrigération, implantés à Sidi Kada, Mohammadia et Tighenif, dans le cadre du dispositif Syrpalac.

Tlemcen Hommage aux éboueurs

Khaled Boumediene

L'assemblée populaire communale (APC) de Tlemcen a organisé un iftar en l'honneur d'une centaine d'agents de propreté urbaine de cette commune, et des ouvriers professionnels de l'Algérienne des eaux (ADE), du centre d'enfouissement technique (CET) et de l'office national d'assainissement (ONA). Cette soirée ramadanique qui s'est déroulée mercredi dernier, en présence de Zaoui Ahmed, inspecteur de la wilaya (représentant du wali), de Mehdi Akssour, chef de la daïra de Tlemcen ainsi que les directeurs de la réglementation et des affaires générales, des transmissions, la fonction publique et quelques personnalités religieuses et membres de l'APW et de l'APC

de Tlemcen. Avant la rupture du jeûne, le directeur des finances, Fethi Abbouyène, a souhaité la bienvenue à ces soldats de l'ombre chargés de la collecte des déchets ménagers et de la protection de l'environnement, installés à leur table pour rompre le jeûne au siège de la mairie. Le chef de la daïra a loué à cette occasion les efforts consentis par les éboueurs de la commune de Tlemcen, en ce mois de Ramadhan. « Cette initiative organisée par l'APC vise à encourager l'esprit de partage et les valeurs de solidarité et de fraternité qui caractérisent la société algérienne et pour rendre un hommage à tous les agents de propreté et d'hygiène qui veillent au confort des citoyens et nettoient, collectent et transportent les déchets des différents quartiers aux centres d'enfouissement technique », indique le chef de daïra de Tlemcen.

Selon le président de l'APC de Tlemcen, Khouani Boudjenane, « le volume des déchets ménagers a considérablement augmenté en ce mois de ramadhan.

Les éboueurs sont ainsi déployés en trois équipes, pour faire leur tournée de ramassage et de transport des déchets ménagers avec leur camion, de l'aube jusqu'à une heure tardive, soit 7h-13h, 13h-18h et 20h-2h du matin. Nous devons tous nous mobiliser, citoyens et autorités, pour la propreté de la ville et la préservation de l'environnement et à poursuivre le travail avec sérieux, patience et persévérance, pour soigner l'image de la ville et de ses périphéries ».

Tiaret

Chantiers annoncés dans plusieurs secteurs

Des ordres de service pour la réalisation de 120 projets financés au titre des différents programmes de développement, ont été remis jeudi au siège de la wilaya de Tiaret. Président la cérémonie, le wali de Tiaret, Ali Bouguerra a indiqué que la plupart des ces projets liés directement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens sont inscrits pour l'exercice 2024, soit dans le cadre des programmes sectoriels ou du budget de wilaya ou des plans communaux de développement (PCD) ou le fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Les ordres de service, remis aux responsables des entreprises de réalisation, directeurs du secteur, chefs de daïra et présidents d'APC, représentent 45 projets communaux et 75 projets sectoriels.

Les projets entrepris par les communes touchent plusieurs domaines, tels que la réhabilitation des écoles, le renouvellement des ré-

seaux d'assainissement et de l'eau potable, l'amélioration urbaine et l'équipement en réservoirs de gaz propane. Ils doivent générer au moins 450 emplois directs.

Quatorze projets portent sur l'aménagement urbain des lotissements sociaux.

Quatre autres à l'actif de la direction de l'habitat et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) concernent des études de réalisation et l'aménagement de 300 logements publics locatifs à Ksar Chellala, Hamadia, Takhmert et Aïn D'heb.

Cinq ordres de service ont également été remis pour la réalisation d'espaces verts et le reboisement de terrains vagues et des entrées de 143 écoles primaires réparties dans les communes de neuf daïras sous la tutelle de la conservation des forêts, et 4 projets au profit du secteur des travaux publics, dont ceux de réalisation d'ouvrages d'art et de correction

des tracés de chemins de wilaya et un projet de réalisation d'un bureau de poste.

La direction de la Société de

distribution de l'électricité et du

gaz de Sonelgaz a livré 43 or-

dres de service pour approvisionner en électricité un nombre important d'habitations rurales, en plus d'un ordre de service pour un projet affilié au secteur de la culture et des arts.

Il s'agit de l'élaboration d'un

plan de protection et de valorisa-

tion de deux sites archéologiques

"Clomanta 1 et 2" dans la com-

mune de Dahmouni.

Le wali a souligné que ces projets ont été confiés sur la base d'évaluation de moyens humains et matériels des entreprises pour leur réalisation suivant les normes techniques et aux délais impartis, annonçant que des réunions mensuelles seront tenues pour évaluer le taux d'avancement de ces travaux.

Béchar

Des méga-projets pour sécuriser l'alimentation en eau

pour l'acheminement des eaux du captage de Guetran à destination de Béchar".

"De plus, nous prévoyons la réception et l'équipement de dix (10) forages sur les 26 forages programmés", a-t-il révélé.

Piloté par l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), ce projet permettra une fois opérationnel, le transfert de 80.000 M3/jour, signale la même source. L'alimentation de la population de la région en eau potable est assurée, actuellement, par un champ de captage d'une nappe similaire en l'occurrence celui de Boussir avec une quantité transférée journalière de 28.000 M3, grâce à une dizaine de forages, a-t-on fait savoir. La wilaya de Béchar s'apprête aussi à mettre en œuvre un troisième méga-projet de transfert des eaux albaines depuis la région de Béni-Ounif à destination de Béchar pour le renforcement de la sécurité de la wilaya en matière d'alimentation en eau potable, avec une nouvelle capacité de transfert de 180.000 m3 par jour, a-t-on rappelé.

Mostaganem

Acquisition d'un nouveau navire de pêche en haute mer

La flotte de la pêche de la wilaya de Mostaganem s'est dotée, dernièrement, d'un nouveau navire de pêche en haute mer équipée des dernières techniques, a-t-on appris, jeudi auprès du directeur de wilaya du secteur, Abdelhafid Zenasni. Dans une déclaration à l'APS, M. Zenasni a souligné que

"l'

acquisition de ce navire par une

société spécialisée en pêche s'est

opérée dans le cadre de la straté-

gie nationale de renforcement de la

flotte de pêche en haute mer, sur-

tout les thoniers".

Le navire a accosté au port com-

mercial de Mostaganem en février

du

même responsable.

Aïn Témouchent

Plus de 970 millions DA pour El Malah

Les communes de la daïra d'El Malah ont bénéficié d'une enveloppe financière de 973 millions DA pour la concrétisation de 93 opérations de développement durant les années 2023 et 2024, a souligné, jeudi, le chef de daïra, Mohamed Guendouzi.

Dans ce cadre, les communes d'El Malah, Chabat Lham, Terga et Ouled Kihel ont bénéficié l'an dernier d'une enveloppe globale de 400,95 millions DA pour la réalisation de 41 opérations de développement au titre du programme de développement économique et social des collectivités locales, dont 32 ont été réalisées, a-t-il indiqué, lors du conseil exécutif de la wilaya consacré au suivi de la situation de développement des communes de la daïra d'El Malah.

Ces communes ont bénéficié cette année d'une enveloppe financière de 353,13 millions DA pour la concrétisation de 25 projets de développement au titre du même programme, a déclaré M. Guendouzi. Le volume des subventions financières dont ont bénéficié les communes de la daïra

dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales s'élève à 219,55 millions de dinars, affectés à la mise en œuvre de 27 opérations d'aménagement au cours des années 2023 et 2024, selon le même responsable.

Les plus importants projets enregistrés au profit de toutes ces communes portent sur l'aménagement urbain, la réhabilitation de salles de soins, la réhabilitation et l'équipement d'écoles primaires, la réalisation d'extensions de classes de plusieurs établissements scolaires, la mise en place de l'éclairage public, l'aménagement de plusieurs stades de proximité et leur couverture en gazon artificiel, a ajouté la même source.

Le wali, M'hamed Moumen a insisté, en présidant cette réunion, sur le respect des délais par les entreprises de réalisation et des normes de la qualité et l'achèvement des projets de réseaux souterrains d'assainissement, d'eau potable et de gaz naturel avant de lancer toute opération portant sur l'aménagement urbain et le revêtement des routes.

INTERNATIONAUX

SAMEDI

VOLS DÉPARTS

08h00: Oran - Paris(ORY) . Air Algérie
08h00: Oran - Lyon Air Algérie

09h00: Oran - Marseille Air Algérie

09h00: Oran - Bordeaux Volotea

09h25: Oran - Istanbul Air Algérie

10h00: Oran - Toulouse Air Algérie

14h10: Oran - Montpellier ... Transavia

14h40: Oran - Lille Air Algérie

14h45: Oran - Tunis Tunisair

15h20: Oran - Alicante Air Algérie

15h20: Oran - Médine Air Algérie

16h45: Oran - Paris(CDG) . Air Algérie

17h05: Oran - Istanbul Turkish Air

19h50: Oran - Paris(ORY) Transavia

VOLS ARRIVÉES

08h00: Bordeaux - Oran Volotea

10h15: Médine - Oran Air Algérie

13h10: Paris(ORY) - Oran . Air Algérie

13h20: Lyon - Oran Air Algérie

13h35: Marseille - Oran Air Algérie

13h45: Tunis - Oran Tunisair

14h05: Paris (ORY) - Oran Air Algérie

14h10: Toulouse - Oran Air Algérie

16h10: Istanbul - Oran Turkish Air

18h20: Alicante - Oran Air Algérie

18h50: Montpellier- Oran.... Transavia

19h00: İstanbul - Oran..... Air Algérie

21h00: Paris(CDG) - Oran . Air Algérie

21h10: Lille - Oran Air Algérie

22h45: Paris(CDG) - Oran . Air Algérie

DIMANCHE

Vols Départs

08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie

08h20: Oran - Médine Saoudia

08h50: Oran - Marseille Volotea

09h00: Oran - Marseille Air Algérie

09h30: Oran - Toulouse Air Algérie

11h00: Oran - Lyon Transavia

13h55: Oran - Montpellier Air Algérie

14h10: Oran - Paris(CDG) Air France

15h05: Oran - Lyon Air Algérie

16h15: Oran - Barcelone Vueling

16h45: Oran - Paris(CDG) Air Algérie

17h05: Oran - Istanbul Turkish Air

19h00: Oran - Paris(ORY) Transavia

21h10: Oran - Jeddah Air Algérie

VOLS ARRIVÉES

02h10: Jeddah- Oran Saudia

07h50: Marseille - Oran Volotea

10h00: Lyon - Oran Transavia

12h40: Paris(CDG) - Oran ... Air France

12h55: Montpellier - Oran Air Algérie

13h35: Marseille - Oran Air Algérie

13h40: Toulouse - Oran Air Algérie

14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

15h15: Barcelone - Oran Vueling

16h10: İstanbul - Oran Turkish Air

18h00: Paris (ORY) - Oran Transavia

20h20: Lyon - Oran Air Algérie

22h45: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

VOLS NATIONAUX

Vols Départs

SAMEDI

Oran - Alger 00h25

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 08h05

Oran - Alger 11h45

Oran - Alger 12h55

Oran - Alger 14h40

Oran - Alger 18h50

Oran - Alger 19h20

Oran - Alger 23h20

Oran - Béchar 08h10

Oran - Adrar 13h15

Oran - Ghardaïa 14h00

Alger - Oran 06h00

Alger - Oran 07h00

Alger - Oran 08h00

Alger - Oran 12h25

Alger - Oran 16h45

Alger - Oran 21h30

DIMANCHE

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 08h05

Oran - Alger 10h35

Oran - Alger 14h30

Oran - Alger 21h00

Oran - Alger 21h15

Oran - Tindouf 22h05

Oran - Adrar 22h15

Alger - Oran 06h00

Alger - Oran 12h20

Alger - Oran 15h40

Alger - Oran 18h30

Alger - Oran 19h00

Alger - Oran 20h10

TRAIN - SNTF

«RAMADHAN»



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

08h00 13h45

10h00 14h56

12h30 18h28

----- ALGER - ORAN -----

08h00 14h15

10h35 17h54

12h30 19h46

ORAN - ARZEW

13h40 14h28

16h30 17h17

ARZEW - ORAN

07h25 08h14

15h00 15h49

ORAN - TLILET

08h15 08h40

10h30 10h55

13h20 13h45

17h30 17h52

20h30 20h52

21h45 22h07

00h30 00h52

TLILET - ORAN

09h00 09h25

11h15 11h40

14h20 14h45

18h10 18h35

21h10 21h35

22h20 22h45

01h00 01h25

ORAN - Aïn Témouchent

16h15 17h20

Aïn Témouchent - ORAN

07h15 08h19

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12

15h50 18h26

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h21

MEGHNA - TLEMCEN

07h00 08h05

TLEMCEN - MEGHNA

16h30 17h53

MEGHNA - ORAN

07h00 10h40

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

15h35 17h52

CHLEF - ORAN

06h30 08h50

ORAN - RELIZANE

16h10 17h29

RELIZANE- ORAN

06h20 08h07

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

06h15 10h10

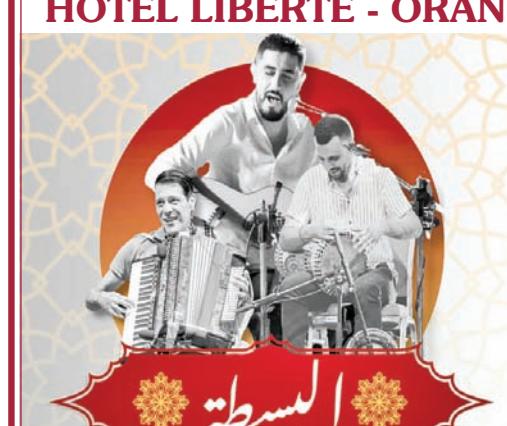
ORAN - BECHAR

22h30 07h50

BECHAR - ORAN

22h30 07h55

HOTEL LIBERTÉ - ORAN



Equipe Nationale

Walid Sadi dresse un premier bilan de Vladimir Petkovic

M. Zeggai

Le président de la FAF, Walid Sadi, n'a pas raté l'occasion de livrer son analyse par rapport aux débuts du nouveau sélectionneur, Vladimir Petkovic, lors du tournoi amical FIFA Series 2024. Le bilan dressé par le premier responsable du football algérien a avoué que l'équipe nationale a fait bonne impression durant ce tournoi international FIFA Séries mais il reste, selon lui, un gros travail à effectuer. Walid Sadi a tenu à saluer le caractère de l'équipe du Suisse-Bosniaque, laquelle est revenue à chaque fois après avoir été menée au score face à la Bolivie et l'Afrique du Sud au stade Nelson-Mandela. Pour le président de la FAF, il y a eu des satisfactions et aussi des imperfections tout en soulevant quelques insuffisances constatées ici et là. «Un grand chantier attend le nouveau sélectionneur national», a-t-il affirmé. «Certes, l'équipe nationale a fait de bons matches face à la Bolivie et l'Afrique du Sud. On a constaté quelques points positifs comme la réaction de l'équipe en seconde période où à chaque fois, on arrive à revenir à la marque. Toutefois, un grand chantier attend le sélectionneur national», estime Walid Sadi. Pour rappel, cette fenêtre internationale intervient moins de trois mois avant la reprise des qualifi-



cations de la Coupe du monde 2026 prévue en juin. L'Algérie, leader du groupe G avec 6 points, accueillera la Guinée avant de se rendre en Ouganda. Pour ces deux confrontations officielles, on vient d'apprendre que le staff technique national ne va pas chambouler l'effectif pour préserver l'équilibre du groupe. Ce qui signifie clairement qu'il n'y aura pas de nouveaux joueurs au mois de juin prochain, sauf en cas de force majeure pour pallier, par exemple, à l'absence de Bensebaïni. Le président de la FAF s'est dit très satisfait de l'organisation de l'édition inaugurale FIFA Séries en Algérie «Dieu merci, ce tournoi a été une totale réussite à tous points de vue, que ce soit sur le côté organisationnel ou sur le plan technique où l'équipe nationale a affronté deux formations de qualité», a-t-il encensé. Dans ce contexte, la Fédération inter-

nationale de football a salué la bonne organisation par l'Algérie de ce tournoi. «Au nom du président de la FIFA, le représentant de l'instance internationale Gelson Fernandes a exprimé ses remerciements à l'Algérie et a salué la qualité de l'organisation de cet événement», précise la même source. Le président de la FIFA, Gianni Infantino, n'avait pas caché son admiration quant à l'atmosphère digne d'un match officiel qui a régné au stade Nelson-Mandela, lors du duel Algérie-Bolivie. «Je suis très heureux de voir les supporters profiter de la première édition de cette série dans les cinq pays hôtes», a-t-il écrit sur son compte X (ex-Twitter). Les hôtes de l'Algérie, pour leur part, ont également exprimé leur satisfaction, tant sur le plan sportif qu'organisationnel de l'événement, a indiqué la FAF, dans un communiqué.

Allemagne

Fin de saison en vue pour Bensebaïni

L'international algérien du Borussia Dortmund, Ramy Bensebaïni, touché au ligament interne du genou droit, est incertain pour le reste de la saison 2023-2024, a annoncé l'entraîneur de la formation de la Ruhr le Germano-croate

Edin Terzic. «Ramy s'est malheureusement blessé au ligament interne du genou alors qu'il

jouait pour son équipe nationale, il doit maintenant porter une attelle. De plus, il est peu probable qu'il soit à nouveau utilisé cette saison», a-t-il affirmé. Le défenseur polyvalent des «Verts» s'est blessé lors du match amical Algérie-Bolivie dans un match comptant pour la première journée du tournoi FIFA Séries 2024 au stade Nielson Mandembaïni.

Sanctions

Trois matchs de suspension pour Moussaoui (PAC) et Daoud (ESBA)

Plusieurs décisions ont été prises par la commission de discipline de la LFP lors des traitements des affaires des rencontres de la 21ème journée du championnat de la Ligue 1. Six joueurs ont écopé d'une amende de 100.000 DA pour contestation de décision. Il s'agit des Messibah et Temine du CSC, Redjem (JSK), Kedad et Boussouf (CRB) et Saad Abdeldjalil de la JS Saoura en plus du coach de l'USMA, Garrido Fernandez Juan Carlos.

Aussi, plusieurs clubs ont été sanctionnés financièrement pour divers motifs.

Le MCEB devra payer 200.000 DA pour absence d'entraîneur en chef sur la main courante. L'ESS devra s'acquitter d'une amende de 500.000 DA pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique (2ème infraction). Pour utilisation de fumigènes dans les tribunes (Ré-

cide) et utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (23ème infraction), l'USMA a écopé d'une amende globale de 1.060.000 DA. La JSK, le CRB et le MCA ont été également sanctionnés pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain. Quant à Moussaoui (PAC) et Daoud (ESBA), ils ont écopé de trois matchs de suspension chacun, dont un avec sursis, pour voie de fait envers un adversaire. La sanction de ces deux joueurs est rehaussée d'une amende de 30.000 DA.

De son côté, Haïder Betchine (MOC) a été sanctionné de deux matchs, dont un avec sursis, plus 15.000 DA d'amende, «pour comportement antisportif envers adversaire. Enfin, Mohamed El Amine Ali Larbi (RCK) a pris deux matchs de suspension, dont un avec sursis, «pour faute grave» lors du match contre le MCB oued Sly.

Le football algérien en deuil Habib Benmimoun n'est plus

L'ex international algérien Habib Benmimoun du Mouloudia d'Oran est décédé, hier tôt dans la matinée, suite à une longue maladie. La nouvelle est tombée tel un couperet. Le défunt a rendu l'âme à l'âge de 66 ans après avoir accompli toute sa carrière de joueur au MCO et a porté également les couleurs de l'USMBA. Ayant débuté sa carrière comme défenseur, Benmimoun a été reconvertis par la suite en attaquant, Benmimoun a



évolué, très jeune, aux côtés de Miloud Hadefi et autre pléiade de grands joueurs du Mouloudia d'Oran et a été international avec son coéquipier et ami de toujours Abdelhafid Belabbès. L'ancien international du MCO a laissé de bons souvenirs derrière lui, laissant une image d'un joueur respecté et respectueux capable de faire la différence à n'importe quel moment de la partie. Dans les années 80 et début 90, Habib Benmimoun était le buteur attitré de la grande équipe du MCO et connu par sa façon de sortir l'adversaire du match par son calme olympien et son intelligence à gérer ses duels avec ses adversaires directs. Dans la vie de tous les jours, Benmimoun jouissait de l'estime de ceux qui l'ont connu grâce à ses grandes qualités morales, sa modestie et son sens de l'humour. A la fin de sa carrière, Habib Benmimoun avait occupé des postes au niveau de l'encadrement technique du Mouloudia d'Oran avant de connaître des ennuis de santé qui l'ont éloigné des affaires du football. Le football Algérien vient de perdre, en un laps de temps assez court, après le décès de Belaroui Bouziane, un autre grand joueur ayant marqué l'histoire de son club. Le public algérien se souviendra longtemps de Habib Benmimoun qui avait cette habitude propre à lui de faire vibrer la galerie mouloudéenne.

M.Z.

Coupe d'Algérie (8es de finale) Suspense à Khencela et Biskra

Tous les regards seront braqués, aujourd'hui, vers les stades Hammam Ammar de Khencela et le 18 Février de Biskra, théâtres des USMK-MCA et USB-MCO, comptant pour les huitièmes de finale de la coupe d'Algérie. A propos de ces deux affiches, disons que les quatre formations connaissent des fortunes diverses en championnat. Certaines équipes à l'image du MCA qui carbure à plein régime, d'autres comme le MCO se contentent de lutter pour leur survie parmi l'élite, alors que l'USMK et l'USB se sont illustrées par une flagrante irrégularité dans leurs résultats. Mais attention, il s'agit-là de la coupe d'Algérie et «Dame Coupe» et ses caprices. Ce qui signifie clairement que ces duels restent ouverts à tous les pronostics. Le Mouloudia d'Alger, qui a revu à la hausse ses ambitions, semble bien armé pour arracher son billet pour les quarts de finale. Mais attention au sursaut d'orgueil des Khencelais qui disposent d'une belle opportunité d'épingler à son tableau de chasse le leader de la Ligue 1. L'autre affiche aura lieu à Biskra entre l'USB et le MCO, deux formations qui se connaissent parfaitement. Il s'agit d'un duel assez équilibré où l'avantage du terrain risque d'être déterminant. Une chose est sûre, ce n'est pas gagné

M.Z.

Aujourd'hui à 15h30

Alger (20 Août):	ES Ben Aknoun - JSD Jijel
Khencela:	USM Khencela - MC Alger
Tizi-Ouzou (22h00):	JS Azazga - WA Tlemcen
Biskra (22h00):	US Biskra - MC Oran

USM Alger - Raed Bougaâa (reporté au 12 avril)

Ouzbékistan La fièvre de l'or



Etalant d'une main un mélange grisâtre de sable et de cailloux qu'il rince d'un filet d'eau, Khislat Otchilov scrute méticuleusement l'apparition de paillettes brillantes: de l'or, métal crucial pour l'Ouzbékistan, dont regorge ce pays d'Asie centrale.

Enfin, une pépite de la taille d'un grain de riz surgit sur son tapis d'orpailage. «C'est pas mal, même si j'en ai déjà trouvé une de sept grammes, mon record», se satisfait cet homme de 25 ans rencontré par l'AFP dans la steppe ouzbèke, non loin du village de Soiketchar (sud-ouest).

Plus loin, son collègue Sardor Mardiev, 28 ans, creuse au volant de son excavateur douze heures durant, six jours par semaine, la terre de cette immense région de Navoï, plus grande qu'une trentaine de pays européens, comme le Portugal.

Autrefois privilège exclusif des immenses combinats miniers étatiques, la recherche du précieux métal est désormais autorisée aux particuliers en Ouzbékistan, devenu en 2023 le dixième producteur mondial (110,8 tonnes) et le deuxième vendeur (25 tonnes) via sa Banque centrale, selon le Conseil mondial de l'or.

Des chiffres cependant loin de rassasier le président Chavkat Mirzioïev, qui se présente comme un réformateur souhaitant développer l'économie encore largement centralisée et ouvrir son pays après des années d'isolement. Une li-

béralisation progressive qui ne s'applique pas encore à la scène politique, toujours verrouillée.

Alors que seulement 20% du sous-sol ouzbek a été exploré, le dirigeant au pouvoir depuis 2016 a ordonné d'augmenter de 50% la production d'or d'ici 2030 et de vendre des lingots pesant jusqu'à un kilogramme, dans l'espérance d'attirer plus de touristes.

EMPLOIS LOCAUX

Après l'autorisation donnée aux particuliers, Zokhid Khoudaberdiy a, comme des centaines d'autres entrepreneurs, voulu tenter sa chance: le trentenaire a acheté aux enchères une parcelle pour trois ans afin de participer à cette ruée vers l'or.

«Avant 2019, nous n'avions pas le droit de chercher de l'or. Certains le faisaient mais risquaient de mourir, c'était dangereux», résume M. Khoudaberdiy, qui a comme concurrents des chercheurs kazakhs et chinois sur les parcelles voisines.

Et si cette concession ne

fournissait pas suffisamment d'or, il essaierait probablement plus loin.

Derrière lui, les camions et tractopelles s'affairent, dévorant sur plusieurs centaines de mètres des tonnes de gravats qui offriront «12 à 15 grammes par jour en moyenne» selon M. Khoudaberdiy, un oeil sur son téléphone pour vérifier le cours de l'or, qui tutoie les 2.200 dollars l'once mi-mars, un record.

«Le gouvernement nous a donné la possibilité de chercher de l'or pour fournir du travail aux gens», poursuit le patron, donnant l'exemple de ses jeunes employés, Khislat Otchilov et Sardor Mardiev.

Car dans un pays où 20% de la population active est forcée d'émigrer, principalement en Russie, le secteur

aurifère offre des perspectives inespérées.

«Nous employons des locaux, avant Khislat était au chômage et Sardor garçon de ferme, maintenant ils gagnent en moyenne trois à quatre millions de soums (220-300 euros) par mois», explique M. Khoudaberdiy, un salaire correct en région.

ACHAT DE DEVISES

Mais une fois l'or récolté, interdiction pour les entrepreneurs de le garder dans leurs poches: tout doit être remis à la Banque centrale ouzbèke, qui le revendra elle-même sur le marché mondial contre des dollars.

Car faire entrer des devises est crucial pour l'économie ouzbèke en pleine croissance afin de soutenir la monnaie nationale, le soum, l'une des plus faibles au monde, un euro s'échangeant mi-mars contre environ 13.700 soums.

Mais dans le village de Soiketchar, où l'agriculture reste un secteur vital, cette agitation autour de l'or ne fait pas que des heureux.

«Les chercheurs creusent là où nous faisons paître notre bétail», explique Erkin Karchiev, l'un des responsables des fermiers du district, situé à quelque 500 kilomètres au sud-ouest de la capitale Tachkent.

«Regardez, les précédents sont partis en laissant tout en l'état», dit le sexagénaire, dépité, montrant les trous d'une dizaine de mètres de profondeur autour de lui.

Le fermier assure avoir «très peur que les animaux y tombent». Et ses multiples demandes aux autorités pour régler ce problème sont pour le moment restées lettre morte. «Nous ne voulons qu'une seule chose», relève l'agriculteur. «Que les chercheurs d'or aplatisSENT la terre en recouvrant les trous à leur départ.»

Afghanistan Un tourisme étranger émerge

L'Afghanistan n'est pas la première destination touristique à laquelle on songe, pourtant de plus en plus d'étrangers s'aventurent dans le pays des talibans, franchissant ses checkpoints comme ses cols de montagne, parcourant ses steppes. Rencontrés à Mazar-e-Sharif, le Français Didier Goudant et l'Américain Oscar Wells viennent de découvrir la Mosquée bleue, joyau du XVe siècle en faïences éclatantes de la grande ville du Nord.

Ils ont aussi visité ce qu'il reste des sites de cette province de Balkh au passé illustre, vêtus du shalwar kameez, la tunique afghane et son pantalon bouffant, et coiffés du pakol en feutre. «C'est pour être un peu discrets», explique le Français, un avocat de 57 ans, qui effectue son deuxième voyage en Afghanistan, destination formellement déconseillée par les chancelleries occidentales.

«La première chose que te disent tes proches, c'est: +Tu es fou d'aller là-bas!+», lance-t-il. Le voyageur en Afghanistan est confronté à une extrême pauvreté, à l'absence d'infrastructures touristiques et à la rareté des sites culturels après les destructions et pillages de quatre décennies de guerre.

Il doit s'enregistrer auprès des autorités à l'arrivée dans chaque province et respecter un strict code vestimentaire. Il s'expose à des fouilles d'hommes armés de kalachnikovs aux innombrables checkpoints. Plus que celle d'enlèvements, persiste la menace d'attentats des jihadistes de l'Etat islamique, même si la sécurité est globalement revenue après le retour des talibans au pouvoir en août 2021. L'attrait de l'Afghanistan réside dans la beauté sauvage et rude de ses paysages, leur lumière, et le contact avec une population à l'hospitalité légendaire. «Les Afghans sont très accueillants, ils vont acheter un mouton pour vous recevoir à dîner», dit M. Goudant.

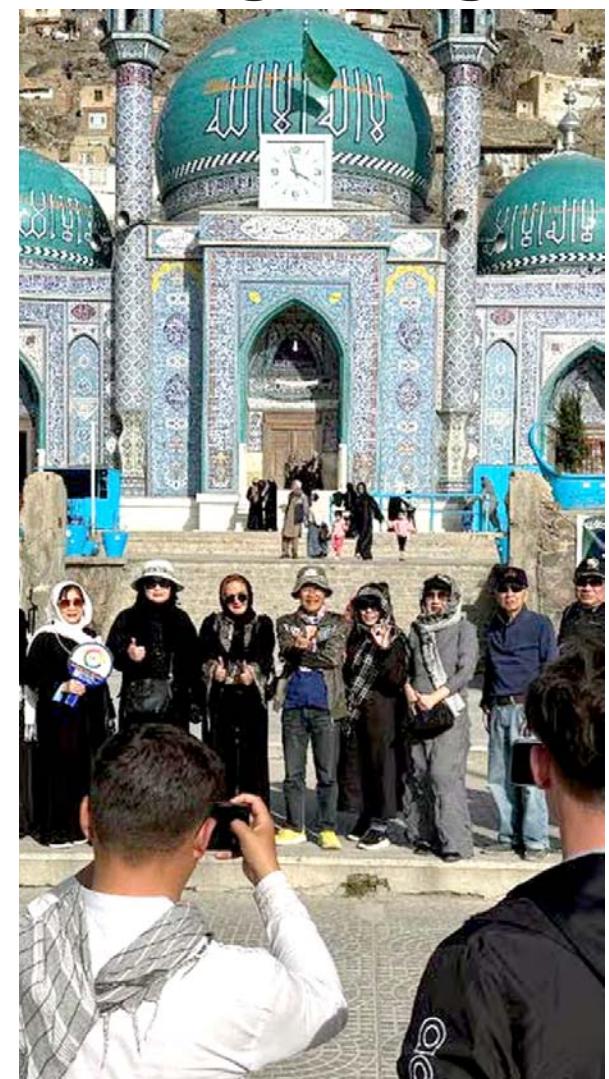
MAUVAISE IMAGE

Les deux voyageurs viennent de skier à Bamiyan (centre) avec des villageois, une semaine organisée par Untamed Borders, une agence britannique qui a amené une centaine de touristes l'an dernier en Afghanistan.

Les touristes «comme nous sont curieux et veulent être au contact de la population, essayer de les aider un peu», dit le Français. Cette année, il a apporté «130 kg de matériel de ski» à Bamiyan.

M. Wells, exploitant agricole dans le Midwest, qui, à 65 ans, visite pour la troisième fois l'Afghanistan, aime ce pays «unique», «ses montagnes magnifiques» et «ses gens qui vivent comme autrefois». Avec le retour des talibans, «on peut faire davantage de choses, comme aller dans le Sud», dit James Willcox, fondateur de Untamed Borders.

Mais «ça a aussi apporté



des perturbations: notre femme guide (afghane) a dû partir vivre en Italie». Le gouvernement taliban n'est reconnu par aucun pays.

Pourtant, le nombre de touristes étrangers en Afghanistan a progressé de 120% à près de 5.200 l'an dernier sur un an, selon des chiffres officiels. Kaboul vient de rouvrir un Institut du tourisme et de la gestion hôtelière. C'est pour que «les ennemis de l'Afghanistan» cessent d'en peindre une mauvaise image», a expliqué le ministre de l'Information et de la Culture, Khairullah Khairkhwa.

VOYAGE SOLO

L'insécurité inquiétait Nayuree Chainton, une Thaïlandaise de 45 ans propriétaire d'une agence de voyage à Bangkok. Elle est venue sonder le terrain afghan, avec un groupe de compatriotes.

«On ne savait pas grand-chose de la situation ici», mais «je me sens en sécurité, malgré tous les checkpoints», dit-elle en visitant la mosquée turquoise Kart-e-Sakhi de Kaboul. «A notre retour nous ferons la promotion de l'Afghanistan». A côté des voyages organisés, formule majoritaire mais coûteuse - 2.600 euros pour neuf jours avec Untamed Borders au départ d'Islamabad - certains sillonnent l'Afghanistan seuls et avec de petits budgets. Y compris des femmes.

Stefanie Meier, une Américaine de 53 ans, a voyagé un mois, sans encombre, de Kaboul à Kandahar (sud), en passant par Bamiyan puis Hérat (ouest).

Tout va bien «à partir du moment où vous comprenez que ça va être chaotique», plaisante l'ingénierie.

«J'ai rencontré des gens qui m'ont raconté leur vie», dit-elle, mais ce fut «une expérience douce-amère».

«Je me suis demandé comment (les Afghans) peuvent vivre avec la pauvreté, le chômage, les filles privées d'éducation, sans avenir».

PETITS BUDGETS

Les réseaux sociaux, notamment WhatsApp, fournissent une aide précieuse aux touristes voyageant seuls et avec de petits budgets. Très actif, le groupe Afghanistan Travel Experience rassemble plus de 600 routards - mexicains, canadiens, indiens, australiens ou italiens - déjà sur place ou en partance. Ils échangent des tuyaux sur l'état des routes, la sécurité, le prix des taxis partagés. Ils cherchent des compagnons de voyage ou un hôtel bon marché, si possible avec de l'eau chaude. Ces routards préfèrent l'autocar aux avions qui desservent les grandes villes et ne reculent pas devant les 20 heures de trajet entre Kaboul et Hérat, à 850 km. De même, pour visiter les majestueuses vallées de Bamiyan - première destination touristique - où les niches vides des bouddhas géants dynamités par les talibans en 2001 exercent une attraction quasi hypnotique, il n'y a que la route: quatre ou cinq heures depuis Kaboul.

Sur le groupe WhatsApp, parfois les questions sont inattendues. Alberto veut savoir si c'est «haram» de voyager avec son chien, et Soos «il y a un espace de co-working à Mazar-e-Sharif». Les majestueuses vallées de Bamiyan - première destination touristique - où les niches vides des bouddhas géants dynamités par les talibans en 2001 exercent une attraction quasi hypnotique, il n'y a que la route: quatre ou cinq heures depuis Kaboul. Sur le groupe WhatsApp, parfois les questions sont inattendues. Alberto veut savoir si c'est «haram» de voyager avec son chien, et Soos «il y a un espace de co-working à Mazar-e-Sharif».

Au Royaume-Uni

Le combat de parents pour une enfance sans smartphone

C'est la question que beaucoup d'adultes redoutent de se voir poser par leurs enfants: quand est-ce que je pourrais avoir un téléphone ? Au Royaume-Uni, des parents inquiets de la conséquence de cet appareil sur les jeunes ont décidé de passer à l'action. Pour Daisy Greenwell, journaliste et mère de trois enfants, tout a commencé par une banale conversation au portail de l'école, lorsqu'un parent d'élève lui a annoncé que son fils de 11 ans avait déjà un téléphone, tout comme un tiers des enfants de la classe.

«Cette conversation m'a terrorisée. Je ne veux pas donner à mon enfant quelque chose qui, je le sais, nuira à sa santé mentale et la rendra dépendante», a-t-elle posté en commentaire d'une publication sur Instagram, début février. «Mais je sais aussi que la pression pour (lui donner un téléphone), si le reste de sa classe en a un, sera énorme», a ajouté cette habitante de Woodbridge (est de l'Angleterre).

Sa publication a déclenché un raz-de-marée de réactions de la part de parents eux aussi inquiets à l'idée de fournir à leurs enfants un appareil dont ils craignent qu'il ne les expose au harcèlement en ligne, à la pression sociale, à des contenus nocifs et même à des prédateurs.

Avec son amie Clare Reynolds, elle a lancé une campagne intitulée «Parents United for a Smartphone Free Childhood» (Parents unis pour une enfance sans smartphone).

Des études ainsi que des expériences rapportées par des parents ont créé un sentiment

d'appréhension face aux demandes pressantes des enfants d'avoir un téléphone.

Daisy Greenwell explique à l'AFP avoir été choquée par une étude montrant que plus un enfant reçoit un téléphone portable tôt, plus sa santé mentale pourrait ensuite en pâtir.

De nombreux parents se sentent cependant incapables de refuser de donner le précieux appareil à leurs enfants.

«RITE DE PASSAGE»

La quasi-totalité des élèves ont désormais un téléphone portable vers l'âge de 11 ou 12 ans, a déclaré à la mi-mars devant une commission parlementaire le secrétaire d'Etat britannique à l'Education Damian Hinds

«Il semble qu'il s'agisse d'un rite de passage», leur a-t-il affirmé, ajoutant que certains enfants en avaient un «bien plus tôt».

Après le débat qu'elle a initié sur les réseaux sociaux, Daisy Greenwell a créé un groupe WhatsApp qui a rapidement réuni pléthore de parents partageant les mêmes idées qu'elle, et se retrouvant soulagés de voir que d'autres ressentaient la même chose.

Il y a eu «un effet boule de neige», dit-elle.

Avec Clare Reynolds, elle a encouragé la création de groupes régionaux, et des groupes de travail réunissant des personnes possédant une expertise sur la question, comme des chefs d'établissement, ont également émergé. Dans d'autres, figurent un directeur d'une entreprise technologique et un colla-



borateur du Premier ministre Rishi Sunak.

GÉNÉRATION ANXIEUSE

Ces mêmes angoisses des parents se retrouvent dans le livre du psychologue américain Jonathan Haidt, «The Anxious Generation», qui vient d'être publié au Royaume-Uni.

M. Haidt y affirme que la «transformation complète de l'enfance qui a eu lieu entre 2010 et 2015» avec l'essor des smartphones a mené à un «grand remodelage de l'enfance».

La montée en flèche des maladies mentales chez les jeunes serait liée, selon lui, au smartphone devenu omniprésent, à la surveillance continue des jeunes de la part des adultes et à la disparition d'une certaine liberté.

«Les choses allaient de mieux en mieux dans le domaine de la santé mentale, puis tout s'est détraqué en 2013. (...) Nous devons retirer le smartphone de la vie des enfants», plaide-t-il.

Le psychologue préconise l'interdiction des smartphones avant l'âge de 14 ans et des réseaux sociaux avant 16 ans.

Il est essentiel, dit-il, que les parents agissent ensemble pour éviter de céder lorsqu'un enfant «nous brise le cœur» en nous disant qu'il est exclu de son groupe d'amis parce qu'il est le seul à ne pas avoir de téléphone.

«Ces choses sont difficiles à faire en tant que parent», reconnaît-il. «Mais si nous le faisons tous ensemble - ne serait-ce que la moitié d'entre nous - cela deviendra beaucoup plus facile pour nos enfants».

Croatie**La main-d'œuvre asiatique au secours des secteurs en tension**

Tous les dimanches, Arcely Bhing va à la messe. En plein cœur de Zagreb, elle y retrouve des dizaines de compatriotes philippins, de plus en plus nombreux à venir travailler en Croatie, où ils pallient le départ de centaines de milliers d'employés.

L'Eglise, «c'est important pour nous, les Philippins, parce que nous sommes aussi un pays catholique», explique Mme Bhing, qui vit en Croatie depuis 2017.

Ils sont le visage du changement au sein d'une société qui s'appuie de plus en plus sur la main-d'œuvre étrangère, pour parer à l'émigration massive de sa population vers des pays plus riches de l'Union européenne (EU), et à un faible taux de natalité.

La construction et le tourisme, vital pour l'économie locale, sont particulièrement touchés. Selon les prévisions de l'Association croate des employeurs (HUP), le pays pourrait compter à la fin de la décennie entre 400.000 et 500.000 employés étrangers, soit un quart de la main-d'œuvre. Ces dernières années, la Croatie a donc vu arriver de plus en plus de travailleurs du Népal, d'Inde ou des Philippines. «La Croatie est membre de l'UE et fait partie aussi de l'espace Schengen. C'est pour cela que je l'ai choisie», explique Denson D'Cruz, désormais installé à des milliers de kilomètres de son Kerala natal. Cet Indien de 30 ans est arrivé l'an dernier pour travailler comme mécanicien. Il dirige aujourd'hui sa propre société d'export-import. Son plan est de rester en Croatie car il apprécie son «climat, des gens qui sont amicaux et qui parlent anglais».

Près de 120.000 ressortissants étrangers avec permis de travail ont été enregistrés en 2023, 40% de plus qu'en 2022. En tête : Bosniens, Serbes et Népalais.

Le phénomène est nouveau pour une société plutôt plutôt homogène, selon des experts.

«A la différence de pays qui ont connu tout au long de leur histoire l'expérience de la diversité culturelle - comme la France ou la Grande-Bretagne -, la société croate rencontre pour la première fois des groupes très différents», explique Dragan Bagic, sociologue à l'Université de Zagreb.

DANGER DE SÉGRÉGATION

Certains mettent en garde contre le danger de ségrégation des immigrés asiatiques, dont la plupart n'ont pas l'occasion d'intégrer

ragir avec la population locale, à moins de travailler dans un magasin, ou, comme certains, dans une boulangerie.

«S'intégrer est un grand défi pour eux. Ils risquent d'être isolés en dehors du travail», craint Andjelko Katanec, le curé de l'église Saint-Blaise qui célèbre des messes en anglais depuis 2019.

Pour Arcely Bhing, comme pour beaucoup d'autres, «la Croatie n'est pas encore mentalement prête pour une grande immigration», et le pays «essaie encore de comprendre comment faire les choses au mieux».

Le gouvernement s'apprête ainsi à changer la loi sur les étrangers pour mieux réglementer l'hébergement, l'apprentissage du croate et le fonctionnement des agences d'intérim, dont le nombre a explosé.

Des abus ont été signalés notamment dans l'immobilier, avec des appartements loués à des prix exorbitants. En parcourant les petites annonces, on trouve par exemple «un appartement pour travailleurs, avec 10 à 11 lits, à 200 euros par personne». En illustration, des photos d'une chambre remplie de lits superposés, en banlieue de Zagreb.

Un journal a récemment révélé que 32 travailleurs étrangers vivaient dans un appartement de 83 m² à Zagreb.

Durga Phuyal, immigrante népalaise, a emprunté 7.000 euros pour organiser son voyage. Mais elle a rapidement été déçue : au bout d'un mois elle a perdu son emploi sur la côte Adriatique. Son agence lui a tourné le dos. «C'était vraiment difficile. Je n'avais plus de travail, pas de logement, pas de quoi manger», pendant près de deux mois, raconte la jeune femme.

Elle a finalement été employée par Ruzica Kerepcic, qui dirige une agence d'intérim. Et a hâte de commencer à travailler dans un salon de beauté.

Mme Kerepcic a fondé en 2017 son agence pour faire venir des Népalais, dont certains travaillent dans ses deux sociétés de construction. «Ils sont très bons travailleurs, veulent apprendre et s'adaptent», dit-elle.

Selon un représentant des ouvriers népalais, ils gagnent entre 560 et 1.000 euros - le salaire moyen en Croatie est de 1.200 euros. La plupart d'entre eux envoient de l'argent à leur famille.

Pour Mme Kerepcic, les immigrés sont «la force de l'avenir» - le nom de son agence - «aussi bien pour la Croatie que pour toute l'Europe».

EMPLOIS**VILLAS****APPARTEMENTS**

■ Famille à Oran cherche une femme de ménage. Tél : 0562.69.64.13

■ Société recrute Agent de sécurité. Conditions : - Diplôme - Expérience - Résider à Oran ville. Envoyer CV à offresemploi2024@gmail.com

■ Vends résidence de 3 étages, bd Dioudouche Mourad A/Témouchent, 25 salles, local 281 m², s/s 281 m², idéale pour banque, hôtel, clinique, s/des fêtes. Constr récente 2008. Tél : 0555.42.74.82 - 0676.37.69.32

■ Résidence Lolo vous propose des F4 - 115 m², chambre parentale, cuisine équipée, réservoir, 2 façades, matériel de construction de 1^{er} choix, à Seddikia (Oran) station. facile - Tél : 0542.68.15.04

Société implantée à Oran cherche**UN (E) COMPTABLE****Conditions :**

- Diplôme universitaire de préférence
- Expérience professionnelle 02 ans minimum
- Résider à Oran

Pour toutes personnes intéressées : veuillez envoyer vos CV à cette adresse mail :

oran.recruite2021@gmail.com

Société implantée à Oran cherche**UN (E) ASSISTANT (E)****Conditions :**

- Diplôme universitaire de préférence
- Expérience professionnelle 2 ans minimum
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Maîtrise parfaite de la langue française (écrite et parlée)
- Résider à Oran

Pour toutes personnes intéressées : veuillez envoyer vos CV à cette adresse mail :

oran.recruite2021@gmail.com

Société implantée à Oran cherche**UN MECANICIEN ENGINS****Conditions :**

- Diplôme dans la filière
- Expérience professionnelle 5 ans minimum
- Résider à Oran ou environs

Pour toutes personnes intéressées : veuillez envoyer vos CV à cette adresse mail :

oran.recruite2021@gmail.com

Société implantée à Oran cherche**UN (E) ARCHIVISTE****Conditions :**

- Diplôme universitaire de préférence
- Expérience professionnelle 2 ans minimum
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise parfaite du français et de l'arabe
- Résider à Oran

Pour toutes personnes intéressées : veuillez envoyer vos CV à cette adresse mail :

oran.recruite2021@gmail.com

AOA

EL SHARIKA EL DJAZAIRIA

EL OMANIA LIL ASMIDA

DIRECTION DE L'USINE

Département Consolidation et Conclusion des Contrats AOA Spa

AVIS DE RESULTATS**Appel d'Offres National Ouvert
N°38/PROC/2023****« PRESTATIONS DE DEDOUANEMENTS
ET DE STOCKAGE DES ISO TANKS D'UFC 85 »**

La société **El Sharika El Djazairia El Omania Lil Asmida « A.O.A Spa »**, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert N°38/PROC/2023, que le dossier d'appel d'offre a été déclaré infructueux par le comité d'ouverture et d'évaluation des offres d'AOA Spa.

•2

21.10 N'oubliez pas les paroles



- 11.57 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.59 Journal 13h00
- 13.20 13h15, le samedi...
- 14.04 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
- 15.00 Rugby : Tournoi des Six Nations féminin
- 17.16 Affaire conclue, tout le monde à quelque chose à vendre
- 18.38 N'oubliez pas les paroles
- 19.52 Journal Météo climat
- 19.58 Journal 20h00

Présenté par Nagui
Pour sa sixième édition, le Tournoi des Maestros met en compétition les 16 plus grands vainqueurs de l'histoire du célèbre jeu musical. Ce soir, 4 équipes de 4 maestros se défient tour à tour dans des épreuves créées sur mesure pour tester leurs connaissances mais aussi leur cohésion de groupe. A la clé pour l'équipe victorieuse : un beau voyage au soleil ainsi qu'une dotation pouvant atteindre 100 000 euros au profit de l'association Le Secours Populaire.

21.10 Cassandre



- 10.05 Rencontres à XV
- 11.11 Dans votre région
- 12.18 ICI 12/13
- 12.50 Waouh !
- 13.33 Samedi d'en rire
- 15.36 En bonne compagnie
- 16.41 Des chiffres et des lettres
- 17.22 Le jeu des 1000 euros
- 17.57 Questions pour un super champion
- 19.00 ICI 19/20
- 19.54 Tout le sport
- 20.17 Météo

Série policière - France - 2023
Saison 7 - Episode 4/4
- Une cuisine de caractère
Avec Gwendoline Hamon, Jessy Ugolin, Alexandre Varga, Dominique Pinon
Dans un champ de permaculture jouxtant un restaurant étoilé, git le corps sans vie de Tiffany, la nouvelle bras droit d'un grand chef réputé. Le fils de ce dernier, petit ami de la victime, s'en trouve anéanti. Très vite, les soupçons se tournent vers l'entourage professionnel de la défunte.

21.00 Deneuve, la reine Catherine



- 09.43 Les as de la jungle à la rescousse
- 12.00 Idéfix et les Irréductibles
- 12.46 Angelo la débrouille
- 13.33 Teen Titans Go !
- 14.44 Slugterra
- 15.49 Dragons : les neuf royaumes
- 16.56 Batwheels
- 18.05 Organisation Super Insolite
- 19.15 T'es au top
- 19.41 Chasseurs de légendes
- 20.00 Beau geste
- 20.52 Le pitch cinéma

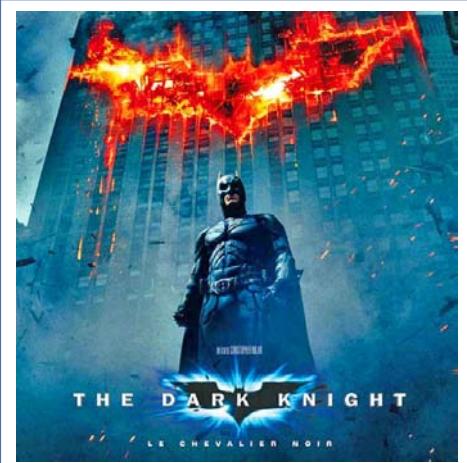
Virginie Linhart nous convie dans la vie et l'intimité d'une des plus grandes actrices françaises, réputée pour ne rien laisser transparaître de sa vie personnelle. Catherine Deneuve est entrée dans le cinéma «par accident». Alors que sa sœur aînée de 18 mois, Françoise, veut percer dans le cinéma, Catherine se considère trop timide et se laisse bercer par la gaieté familiale. Ses parents sont comédiens. Ils vivent à 6 dans un petit appartement.

arte

C 8

- 10.16 SOS animaux sauvages
- 10.50 Silence, ça pousse !
- 12.45 Si le comté m'était conté...
- 14.38 Royaumes de glace
- 15.39 Vivre loin du monde
- 16.36 Des trains pas comme les autres
- 17.33 France : terre d'expériences
- 17.41 C dans l'air
- 18.56 C l'hebdo
- 19.59 Vu
- 20.04 C l'hebdo la suite
- 21.00 Echappées belles
- 22.32 100 000 ans de beauté

•5



CANAL+ GRANDECRAN 21.04

THE DARK KNIGHT, LE CHEVALIER NOIR

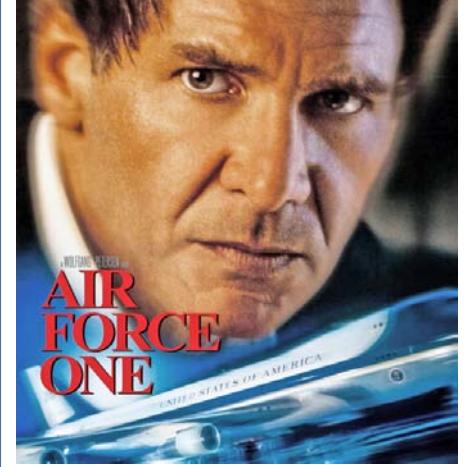
Film d'action - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2008

Avec Christian Bale, Heath Ledger, Aaron Eckhart, Michael Caine

Un nouveau gangster sème la zizanie chez les mafieux de Gotham City. Il s'agit du Joker, un sombre personnage dont la folie semble ne pas avoir de limite. Son but est d'abattre Batman et de rendre publique son identité. Dans le même temps, l'ambitieux Harvey Dent est nommé procureur. Il est bien décidé à nettoyer la ville. Le milliardaire Bruce Wayne, alias Batman, cherche à l'aider à mener à bien cette mission.

RTL 9 20.55

AIR FORCE ONE



Film d'action - Etats-Unis - Allemagne - 1997

Avec Harrison Ford, Gary Oldman, Glenn Close, Wendy Crewson

Après avoir semé le trouble au Kazakhstan, le général Alexander Radek est capturé par un commando russe-américain et jeté en prison. Trois semaines après, le président américain John Marshall reçoit un accueil triomphal à Moscou et lance une solennelle déclaration de guerre au terrorisme. Alors qu'il rentre à Washington à bord d'«Air Force One» en compagnie de sa femme, de sa fille et de son cabinet, des terroristes investissent l'appareil et séquestrent les passagers.

CINE + PREMIER 20.50

DES HOMMES SANS LOI



Thriller - Etats-Unis - 2012

Avec Shia LaBeouf, Tom Hardy, Jason Clarke, Jessica Chastain

En 1931. Virginie. La prohibition sévit encore aux États-Unis et le jeune Jack Bondurant souhaite prouver sa valeur à ses deux frères ainés, trafiquants d'alcool notoires. Howard, le cadet, n'est pas sans talent, mais l'alcool noie souvent son bon sens. Quant à Forrest, l'aîné, le chef de la fratrie, il entend protéger les intérêts de sa famille dans un monde économique mouvant où les règles changent.

TF1

11.05 Téléshopping samedi

11.50 Les douze coups de midi

12.55 Météo

13.00 Journal

13.40 Grands reportages

16.10 Les Docs du week-end

17.50 50mn Inside

19.50 Les nouveaux modèles

19.55 Météo

20.00 Journal

20.40 Darooma

20.45 Tirage du Loto

20.50 Nés pour bouger

20.55 Quotidien express

TÉLÉVISION

21.10 The Voice, la plus belle voix



Saison 13 - Episode 7

Présenté par Nikos Aliagas

Septième soirée d'auditions à l'aveugle de la saison 13 du célèbre télé-crochet avec dans les fauteuils rouges Biflo & Oli, Vianney, Zazie et Mika. Une centaine de talents ont été sélectionnés pour participer aux auditions à l'aveugle. Ils sont âgés de 16 à 72 ans et offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, world music, chant viking... «The Voice» est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller.

M6

10.10

66 minutes : le doc

10.55 66 minutes : grand format

12.40 Météo

12.45 Le 12.45

13.20 Scènes de ménages

14.20 Chasseurs d'appart'

19.45 Le 19.45

20.30 Scènes de ménages



Série policière - Etats-Unis - 2023

Saison 5 - Episode 17/22

- Le cheval de Troie

Avec Nathan Fillion, Shawn Ashmore, Mekia Cox, Jenna Dewan, Alyssa Diaz

Celina a repéré une anomalie dans le dossier du meurtre de sa soeur : à l'époque, sa mère n'a pas donné la même version des faits. John interroge un témoin dans l'affaire qui fait une révélation permettant de relancer l'enquête. Lucy a quant à elle inscrit Tim au programme «policier en herbe».

CANAL+

09.54

L'hebd' Hollywood

10.08 Mystère à Venise

11.51 Tchi tcha

12.29 Le cercle

13.21 Inoubliables, nos chers grands-parents

14.07 Les Gardiens de la Galaxie Vol. 3

16.47 Avant-Match Top 14

17.00 Rugby : Top 14

18.59 Canal Sports Club

20.05 Canal Rugby Club

1re partie



- Toulouse / Pau

Deuxièmes du classement au terme de la 18e journée, Joshua Brennan et les Toulousains sont bien placés pour décrocher leur billet pour la phase finale du championnat.

Pour autant, les Stadistes doivent se méfier de la Section Paloise qui espère accrocher une des six premières places. Joe Simmonds et Palois viennent chercher des précieux points sur le terrain des Haut-Garonnais.

PLANÈTE +

09.45

Ingénieurs de l'Antiquité

10.43 Dans le secret des codes

12.33 Les grandes maisons du luxe

13.54 Paul Durand-Ruel, le marchand des impressionnistes

14.46 Pissaro, sur les traces du père des impressionnistes

15.43 Missions oubliées de la Seconde Guerre mondiale

17.36 Apocalypses oubliées

19.24 American Pickers, la brocante made in USA

TFX

09.10 Signé Cat's Eyes

10.40 Familles nombreuses : la vie en XXL

21.00 Petits plats en équilibre

21.05 Chroniques criminelles

NRJ

09.30 Mon oncle Charlie

14.00 The Big Bang Theory

Avec Elyes Gabel, Katharine McPhee, Jadyn Wong

17.10 La petite histoire de France

W9

10.10 Absolument stars

11.40 Le hit W9

12.45 Météo

12.50 Scorpion

Série d'action - Etats-Unis - 2018

Saison 4 - Episode 15/22



Bélier 21-03 au 20-04

Les histoires de cœur et d'amour ne seront pas vraiment au rendez-vous aujourd'hui, cela vous laisse tout le temps de vous occuper de vos affaires personnelles.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous ressentez une certaine gêne passagère face à une proposition en apparence sérieuse.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Quelque chose d'important va survenir ce qui clarifiera certains points primordiaux dans votre vie.

Cancer 22-06 au 22-07

Avec le moral que vous aurez, vos craintes au sujet de l'avenir sont totalement sans fondement.

Lion 23-07 au 23-08

Vous vous sortez d'une situation inhabituelle que vous connaissez pour l'avoir déjà vécue. Vous retrouvez peu à peu vos points de repère.

Vierge 24-08 au 23-09

Une importante décision sera prise en toute connaissance de cause.

Balance 24-09 au 23-10

Vous aurez la désagréable impression déjà vécue d'une trop longue attente inutile.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous allez devoir discuter ferme pour vous faire entendre de votre partenaire ou d'une connaissance au sujet d'une affaire de cœur.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Ne nous laissez pas emporter par la colère pour de petits détails sans importance.

Capricorne 22-12 au 20-01

Vous avez l'occasion inespérée de pouvoir facilement résoudre un problème qui vous préoccupe depuis un certain temps.

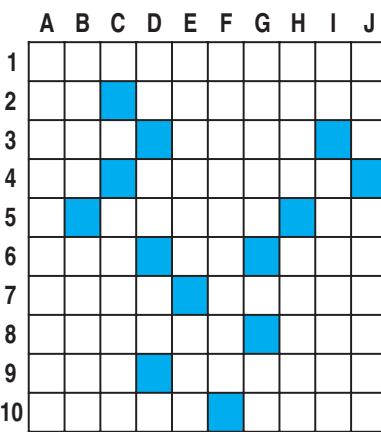
Verseau 21-01 au 18-02

La chance sera tout prêt de vous. Il serait bon d'en profiter pour essayer encore une tentative hardie auprès d'une personne qui paraît vous être favorable.

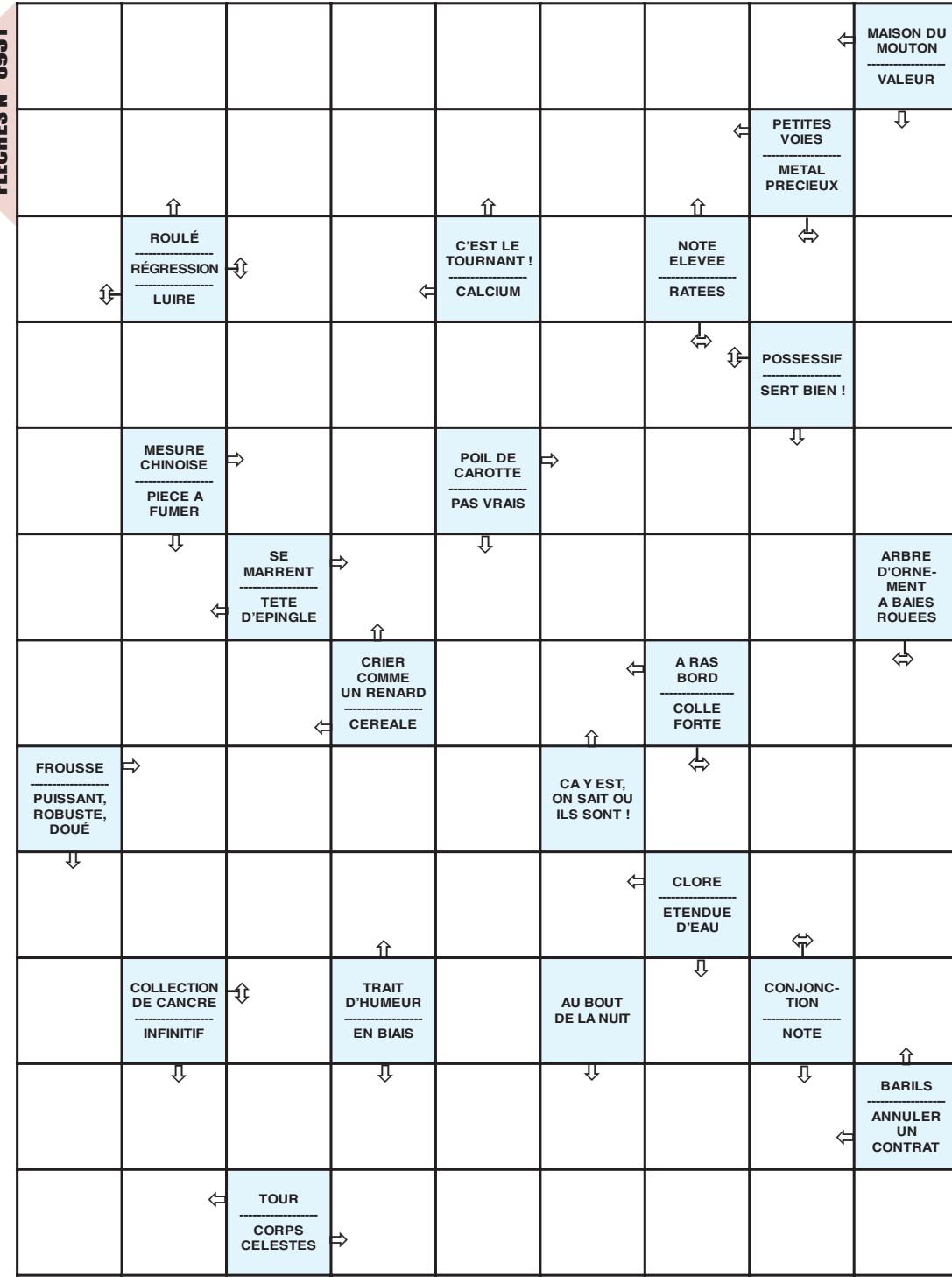
Poissons 19-02 au 20-03

C'est une lourde tâche que de vouloir prendre en charge ceux pour qui on nourrit des sentiments profonds.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLECHES N° 8931



Horizontalement:

1. Couvre pieds.
2. Son accent trahit le lieu. Aidé.
3. Bien marqué. Connue de bouche à oreille !
4. Présente deux oppositions.
5. Les voilà bien avancés !
6. Poisson d'eau douce. Sorties du néant.
7. Sa pomme nous revient. Spécialité d'école. Sport.
8. Vigueur. Casse-crûte à toute heure.
9. Le bleu fait bien chère. Ancien roi du jeu de jambes.
10. Fait son chou gras. Subviennent à nos besoins.
11. Epreuve de marche. Marron ou chocolat.



FOUILLIS N° 8931

ARGILE - ASSEMBLEE - BONHEUR - CHRONOMETRE - COUR - DESERT - ECRIOULEMENT - GAMIN - GOUVERNEMENT - GRACIEUSEMENT - HAMAC - HIER - HOMONYME - HUILE - Imitation - JASMIN - LENTEUR - LETTRE - LOUP - MERLE - MONTAGNE - MUGUET - NOBLESSE - OLIVE - ONCLE - ORME - OUTRAGE - PONT - PRATICIEN - RAMAGE - REGISTRE - REVER - RUDESSA - SALON - STAR - TOGE - TOUT - TRANQUILLEMENT - TRISTEMENT - ULULER.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

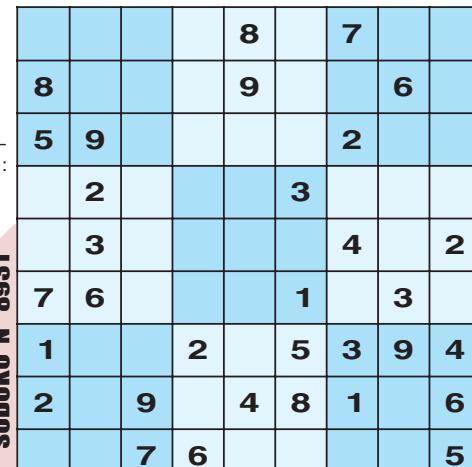
- Mon 1er indique la répétition du numéro.

- Mon 2e met au feu.

Mon tout est un gâteau sec.



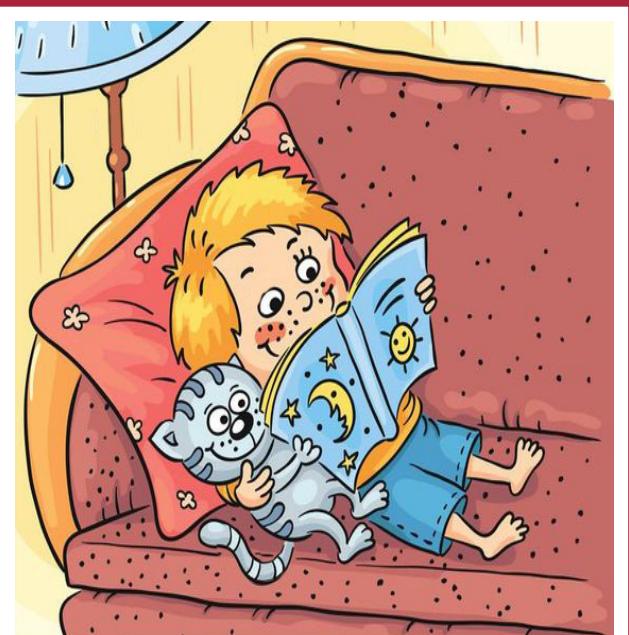
SUDOKU N° 8931



CODES N° 8931



10 ERREURS



LES SOLUTIONS

FLECHES N° 8930

P	R	E	N	O	M	I	T	R
O	M	A	T	O	U			
R	N	T	E	N	N	I	S	
T	E	S	T	U	L	E		
A	T	E	R	M	E	S		
I	N	S	I	E	N	C		
L	U	S	A	N	D	O		
R	E	D	I	T	E	T		
E	S	T	T	A	C	O		
M	E	T	S	L	O	I	N	
U	E	T	R	E	T	T		
S	U	R	E	S	E	A		

CROISÉS N° 8930

P	A	L	A	N	T	S	P	I
O	M	R	O	C	A	I	A	D
R	N	T	E	N	N	I	S	
T	E	S	T	U	L	E		
A	T	E	R	M	E	S		
I	N	S	I	E	N	C		
L	U	S	A	N	D	O		
R	E	D	I	T	E	T		
E	S	T	T	A	C	O		
M	E	T	S	L	O	I		
U	E	T	R	E	T	T		
S	U	R	E	S	E	A		

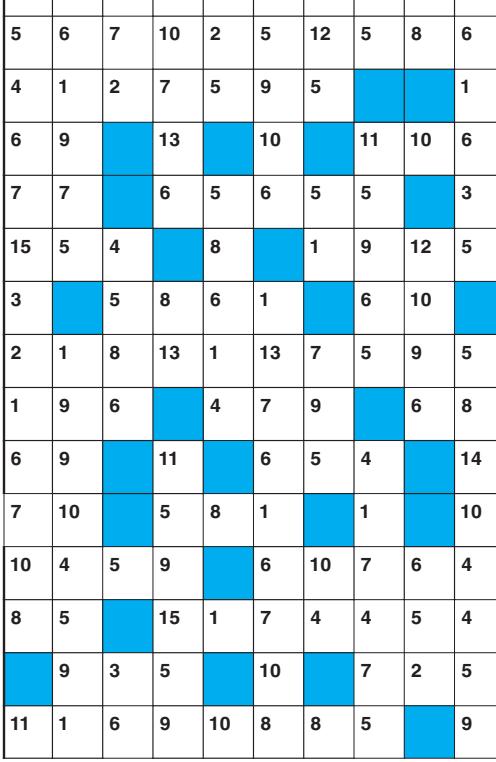
SUDOKU N° 8930

8	4	7	2	1	5	3	9	6
5	1	9	3	6	4	8	2	7
2	6	3	9	8	7	1	5	4
7	9	1	4	3	6	5	8	2
6	8	2	7	5	1	9	4	3
3	5	4	8	9	2	6	7	1
9	2	6	1	7	8	4	3	5
4	3	5	6	2	9	7	1	8
1	7	8	5	4	3	2	6	9

CODÉS N° 8930

1	T	2	U	3	C	4	L	5	E	6	S
7	R	8	9	10	I	11	O	12			
13	14	15	16	17	18						

FOUILLIS N° 8930:
ORPHELIN (Or - Feu - Lin)



CODES N° 8931

Biden s'entoure d'Obama et de Clinton pour une collecte de fonds record



Trois présidents, 25 millions de dollars: Joe Biden s'est entouré jeudi de Barack Obama et Bill Clinton pour une soirée de levée de fonds record à New York, où Donald Trump est aussi venu faire campagne, sur un tout autre registre.

Le républicain s'est rendu à la veillée funèbre d'un policier mort dans l'exercice de ses fonctions, quelques heures avant que ne débute l'événement de campagne du président américain, qui a été perturbé par des manifestants pro-palestiniens.

Joe Biden et ses deux prédécesseurs démocrates ont été acclamés à leur arrivée sur la scène du Radio City Hall, en plein cœur de Manhattan. L'équipe de campagne du démocrate de 81 ans avait déjà annoncé dans la matinée une collecte de fonds «record» pour l'événement, de plus de 25 millions de dollars, en notant au passage que c'était plus que n'en avait levé Donald Trump pendant tout le mois de février.

Cette soirée a été marquée à plusieurs reprises par des cris de soutien à la Palestine. Des manifestants s'étaient aussi rassemblés à l'extérieur, à proximité de la salle de spectacle, pour dénoncer la politique de soutien quasi-inconditionnel à Israël de Joe Biden.

Les troupes nigérianes tuent 212 hommes armés présumés en une semaine



Malgré les menaces du ministre de la Communication et de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), des chaînes TV ne veulent pas se conformer à la loi. Les représentants de six chaînes ayant enfreint les dernières instructions ont été mis en demeure pour «non-conformité du volume horaire des messages et spots publicitaires aux dispositions des cahiers des charges imposés aux services de communication audiovisuelle».

En 2012, une loi a mis fin à 50 ans de monopole de l'Etat sur l'audiovisuel. Plus d'une soixantaine de chaînes de télévision privées, certaines régies par le droit étranger, ont vu le jour, posant un véritable casse-tête aux autorités en matière de

La Russie a imposé jeudi la dissolution du système de surveillance des sanctions de l'ONU contre la Corée du Nord et son programme nucléaire, un coup de force fustigé par les Etats-Unis et ses alliés dénonçant la protection mutuelle entre les deux pays. Séoul a qualifié de «décision irresponsable» le veto jeudi à un projet de résolution prolongeant d'un an le mandat de ce comité.

N'ayant pas obtenu gain de cause, les Russes ont pris pour cible le comité d'experts chargé de surveiller l'application de ces mesures, comité dont les rapports font référence. Mais depuis 2019, la Russie et la Chine, mettant notamment en avant la situation humanitaire de la population nord-coréenne, réclament l'allègement de ces sanctions, qui n'ont pas de date de fin.

Le mandat de ce comité a été prolongé d'un an. Le texte a recueilli 13 voix pour, la Chine s'étant abstenu.

La Corée du Nord est soumise depuis 2006 à des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU liées à son programme nucléaire, renforcées plusieurs fois en 2016 et 2017.

EDITORIAL

Par El-Houari Dilmî

LA FIN DE RECRÉATION ?

réglation et d'organisation de leurs activités. L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) est montée plusieurs fois au créneau mais sans résultat. L'ARAV, depuis sa création, n'avait pas vraiment la main lourde contre les nombreux dépassements enregistrés par certaines chaînes TV privées, suscitant le courroux des téléspectateurs.

L'une des recommandations leitmotiv des autorités a toujours été celle liée à la nécessité de préserver les constantes nationales comme le caractère sacré du mois de Ramadhan, dans le cadre du

référent religieux national, et aussi de veiller à la préservation de la sécurité publique pour assurer la sécurité sociale et rejeter toutes les formes de violence consacrant la haine, le régionalisme et l'extrémisme. L'un des sujets, à l'origine d'une vive polémique depuis des années, les caméras cachées, diffusées par certaines chaînes au mépris des règles les plus élémentaires du respect du droit à l'image ou simplement la dignité et l'honneur des personnes, qui doivent être placés au-dessus de toute autre considération. Le but d'une caméra cachée à la base est le divertissement et le rire mais chez nous, elle s'est vite transformée en un humour de très mauvais goût. Il est donc grand temps de siffler la fin de la récréation.

Afrique du Sud : un bus chute d'un pont, faisant au moins 45 morts



La quasi totalité des passagers d'un bus, soit 45 personnes, sont morts jeudi en Afrique du Sud dans un grave accident de la route, le véhicule ayant fait une chute d'une cinquantaine de mètres du haut d'un pont avant de s'écraser au fond d'un ravin.

«L'accident, impliquant un bus transportant apparemment des passagers du Botswana à Moria (nord), a fait au moins 45 morts et un blessé grave», a annoncé le ministère des Transports dans un communiqué. Le bus transportait au total 46 passagers incluant le chauffeur. Une seule personne, un enfant de huit ans, a survécu au crash, selon le département provincial des Transports. Il a été transporté à l'hôpital.

«Certains corps ont été brûlés au point d'être méconnaissables, d'autres sont coincés sous les débris et d'autres encore sont épargnés sur les lieux», a précisé le département dans un communiqué, ajoutant que les opérations de secours se sont poursuivies jusque tard dans la soirée. L'accident est survenu sur un immense pont suspendu entre deux collines près de Mmamatlakala dans la province du Limpopo (nord), à plus de 300km de Johannesburg.

Afrique du Sud : l'ex-président Zuma exclu des prochaines élections



Le ex-président Jacob Zuma ne pourra pas participer aux prochaines élections en Afrique du Sud, a tranché jeudi la commission électorale, faisant monter encore d'un cran la tension à deux mois d'un scrutin qui s'annonce périlleux pour l'ANC au pouvoir depuis la fin de l'apartheid.

Les Sud-Africains se rendent aux urnes le 29 mai pour renouveler leur Parlement, qui choisira ensuite le prochain président. Ancien pilier du Congrès national africain (ANC), parti historique au pouvoir depuis trente ans, Jacob Zuma a créé la surprise en annonçant en décembre soutenir le petit parti radical Umkhonto We Sizwe (MK, lance de la nation en zoulou) récemment créé.

Cette annonce a porté un coup à l'ANC qui, selon les enquêtes d'opinion, est en perte de vitesse après de multiples scandales de corruption et en raison d'un paysage socio-économique morose. Le parti pourrait pour la première fois perdre sa majorité parlementaire et se retrouver contraint de former un gouvernement de coalition.